

L'article 6 du PLFC 2018 supprimé

• Le controversé article 6 du projet de loi de finances complémentaires pour 2018 a été supprimé par la commission des finances de l'APN lors de sa réunion, ce mercredi 20 juin.

Page 24

Affaire de la cocaïne
**Le tribunal
de Sidi M'hamed
se prononce**

Page 24

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Jeudi 21 juin 2018
7 Chawwal 1439 - N° 1821 - Algérie : 10 DA / 1 €

Tamanrasset
**Reddition
de 7 terroristes
aux autorités
militaires**

Page 2

BAC

Les candidats passent les premières épreuves dans de bonnes conditions

- «Des sanctions seront prises contre les responsables des fuites du sujet de la langue arabe sur Facebook», annonce Benghabrit

>> Lire pages 3 & 6

Plus de 700 000 candidats et candidates du baccalauréat ont passé, ce mercredi, leur premier jour de cet examen national, consacré aux examens de la langue arabe et de l'éducation islamique pour toutes les filières, dans de bonnes conditions. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, qui a donné le coup d'envoi des épreuves de cet examen, dont les résultats seront annoncés à la mi-juillet, depuis les wilayas de Tébessa et Khenchela a affirmé que l'épreuve «s'est déroulée dans d'excellentes conditions à l'échelle nationale».



APN



Les députés veulent protéger tamazight des surenchères

De nombreux députés ont plaidé, hier, lors d'une session plénière présidée par Saïd Bouhadja «pour soustraire tamazight aux pressions idéologiques et politiques afin d'assurer son épanouissement».

Page 5

Promotion de l'épargne en devises



La Banque d'Algérie élabore de nouvelles mesures

Page 7

Archevêque d'Alger : «Il n'y a pas de problème de liberté de culte en Algérie»

Page 4

L'Echo Sportif

Ligue de football professionnel

Qui pour succéder à Mahfoud Kerbadj ?

Page 23



Session ordinaire du Conseil national du RND

Ouyahia devrait se prononcer sur plusieurs questions de l'heure

- Le RND tiendra aujourd'hui et demain une session ordinaire de son Conseil national à la Mutuelle de Zéralda et sera sanctionnée par une conférence de presse qui sera animée par le secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia. Cette session constitue une occasion pour Ouyahia de se prononcer par rapport à plusieurs questions et dossiers de l'heure et de répondre à des interrogations que de nombreux observateurs ne cessent de poser, notamment l'absence de son activité sur la scène nationale depuis plusieurs mois...

>> Lire page 3

Tamanrasset

Reddition de 7 terroristes aux autorités militaires

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la dynamique des efforts de qualité fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, visant à faire régner la sécurité et la quiétude dans l'ensemble du territoire national à travers la mobilisation de tous les moyens disponibles afin de pourchasser les groupuscules criminels, 7 terroristes se sont rendus, ce matin du 20 juin 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset - 6^e Région militaire», précise le communiqué.

Il s'agit de «Gasmi Belkhir dit El Chibani, qui a rallié les groupes terroristes en 2008, Ghedir Ibrahim El Hadi dit Salmame, qui a rallié les groupes terroristes en 2010, Alouane Mohamed dit Adam qui a rallié les groupes terroristes en 2011, Ben Ahmed Ahmed dit Mohamed, qui a rallié les groupes terroristes en 2011, Alouane Ali dit Ghali, qui a rallié les groupes terroristes en 2011, Nadji Yahia dit Abou Omar, qui a rallié les groupes terroristes en 2012, Zouari Bachir dit Ali, qui a rallié les groupes terroristes en 2014. L'opération a permis, également, de récupérer 6 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, un fusil à lunette et 11 chargeurs garnis, ajoute la même source. «Cette opération de qualité reflète la détermination de toutes les composantes de l'ANP, notamment les unités chargées de la lutte antiterroriste, à assainir notre pays des



restes de ce fléau, et confirme également l'efficacité de la stratégie clairvoyante adoptée par la Haut commandement de l'ANP à travers ses démarches et

initiatives, à l'instar des multiples appels à la repentance, afin de rejoindre la bonne voie et regagner la société», souligne le communiqué.

Oran

Peine capitale pour le meurtrier présumé de son épouse

Le tribunal criminel de première instance d'Oran a prononcé, hier, la peine capitale à l'encontre d'un prévenu, accusé d'avoir assassiné son épouse. Le représentant du Ministère public a, à l'issue de l'audience, requis la même peine contre le mis en cause, A.Y., âgé de 48 ans. Les faits de cette affaire remontent à l'année 2015 dans la localité d'El Kerma, à quelques encablures d'Oran, lorsqu'une dispute éclata entre le mis en cause et son épouse, une dispute qui se soldera par la mort de l'épouse. Lors de l'enquête, la fille de ce couple, âgée de 14 ans, a indiqué avoir vu son père avec un grand couteau à côté de sa mère qui avait une plaie à la gorge, ajoutant avoir vu son père, par la suite, prendre une douche et changé ses vêtements ensanglantés. Les enquêteurs sont parvenus à arrêter le mis en cause, plusieurs jours après son forfait. Interrogé, il ne niera pas son acte en le justifiant par le comportement «suspect» de son épouse. Cité mercredi à la barre du tribunal criminel, le prévenu n'a pas nié son acte et sa défense a plaidé les circonstances atténuantes.

Saisie de 70 kg de kif traité et arrestation de 2 narcotrafiquants



Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) a appréhendé, le 19 juin 2018 à Oran - 2^e Région militaire, 2 narcotrafiquants et saisi 70 kg de kif traité et 2 véhicules touristiques», a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le même contexte, des détachements de l'ANP

«ont intercepté, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et Aïn Guezzam - 6^e RM, 22 orpailleurs et ont saisi 37 groupes électrogènes, 21 marteaux-piqueurs et 3 motocycles», a ajouté le communiqué du MDN. Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté 20 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen et Naâma - 2^e RM».

Tiaret

Peine capitale à l'encontre de l'auteur des homicides de son épouse et 3 membres de sa famille

Le tribunal criminel de la cour de Tiaret a condamné, ce mardi, à la peine capitale l'auteur des homicides de son épouse et de 3 membres de sa famille. Les faits de cette affaire remontent, selon l'acte de renvoi, au 30 novembre 2017 dans la commune de Tiaret lorsque le mis en cause âgé de 27 ans et résidant chez ses beaux-parents avait tué sa femme, son beau-père et sa belle-sœur et blessé mortellement sa belle-mère, qui a succombé lors de son transfert vers l'hôpital Youcef-Damerdj, de Tiaret. Se référant à l'expertise médicale, le président d'audience a souligné que l'accusé avait toutes ses facultés mentales lorsqu'il a commis ces actes. Il s'est introduit la nuit au domicile des victimes leur assénant des coups de couteau, qu'il dissimula après avoir fui de la scène du crime, a-t-il ajouté. Le représentant du ministère public a requis la peine capitale, alors que la défense a plaidé le transfert de son mandant vers un centre psychiatrique, avant que le tribunal décide de le condamner à la peine capitale pour homicide volontaire avec préméditation.

Annaba

Tentative d'immigration clandestine déjouée, arrestation de 22 personnes sur la plage d'Aïn Berber

Une tentative d'immigration clandestine par voie maritime a été déjouée, ce mercredi, et 22 personnes ont été arrêtées, dont 4 mineurs, sur la plage d'Aïn Berber, dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris du groupement territorial de la Gendarmerie. Cette tentative d'immigration illégale a été avortée par les éléments de la gendarmerie d'Annaba qui ont reçu des informations faisant état d'un groupe de jeunes s'appêtant à prendre la mer en direction de l'Italie, a précisé la même source, ajoutant que l'arrestation

a eu lieu vers 1h00 du matin sur la plage d'Aïn Berber dans la commune de Seraïdi (Annaba). La même source a fait savoir également que les jeunes appréhendés, originaires de plusieurs wilayas du pays, ont été transférés au siège de la gendarmerie de Seraïdi, soulignant que les unités de la gendarmerie de la wilaya d'Annaba continuent d'intensifier les opérations de surveillance du littoral pour lutter contre l'immigration clandestine par voie maritime.



Session ordinaire du conseil national du RND

Ouyahia devrait se prononcer sur plusieurs questions de l'heure

Le RND tiendra aujourd'hui et demain une session ordinaire de son conseil national à la Mutuelle de Zéralda et sera sanctionnée par une conférence de presse qui sera animée par le secrétaire général du parti, Ahmed Ouyahia.

Cette session constitue une occasion pour Ouyahia de se prononcer par rapport à plusieurs questions et dossiers de l'heure et de répondre à des interrogations que de nombreux observateurs ne cessent de poser, notamment l'absence de son activité sur la scène nationale depuis plusieurs mois, ce qui a laissé place à des rumeurs et des spéculations de toutes sortes. Pour rappel, lors de sa dernière sortie en tant que secrétaire général du RND, Ouyahia avait indiqué que le choix de la politique sociale imposait d'œuvrer à édifier une économie forte, précisant que l'Algérie a adopté une politique sociale constante fondée sur la justice et la solidarité nationale.

Ce choix, a-t-il dit, doit être consolidé par le travail. Il avait, en outre, affirmé que l'Algérie «est toujours maîtresse de ses décisions politiques et ne recourra pas aux étrangers, en dépit de l'effondrement des prix du pétrole».

«Les Algériens ont mesuré la valeur de la stabilité et la paix dans le pays grâce à la bonne gouvernance du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a souligné Ouyahia, relevant que «grâce à cette politique nous vivons aujourd'hui dans la stabilité et nous sommes entrés dans la phase de construction et d'édification après avoir vécu la bataille de la survie».

Après avoir rappelé que le RND est connu pour son soutien aux réformes nationales dans tous les domaines pour que l'Algérie «reste souveraine et indépendante», Ouyahia a considéré que les réformes du président de la République sont des «choix qui se sont avérés judicieux, année après année». Il a indiqué également que les subventions de l'Etat aux prix des carburants, du lait et du pain «ne seront pas levées», soulignant que «quelconque déclaration s'agissant d'une levée de subvention est infondée». Au plan sécuritaire, il a tenu à rendre un vif hom-

mage à l'Armée nationale populaire et aux forces de sécurité, pour les succès élogieux qu'elles remportent face aux derniers résidus du terrorisme, et contre les réseaux criminels transfrontaliers, notamment les trafiquants d'armes et de drogues.

Evoquant le plan économique, Ouyahia a précisé que le pays «poursuit son avancée malgré les contraintes financières internes et externes», précisant, à ce propos, que «les emprunts du Trésor public auprès de la Banque d'Algérie ont permis à l'Etat de rembourser ses créanciers, de lever le gel sur un grand nombre de projets socio-culturels, et d'élaborer un budget pour 2018 orienté vers la relance économique et la justice sociale».

«Nous nous félicitons des importantes ressources allouées au développement des communes, ainsi qu'au développement des wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud du pays», a-t-il affirmé, saluant également «le rétablissement de l'intégralité du programme présidentiel d'aide à l'agriculture, y compris le retour de la subvention publique au prix de l'alimentation du bétail». Par ailleurs, le secrétaire général du RND a relevé «avec satisfaction» les mesures «courageuses» prises par le gouvernement pour limiter les importations au profit de la production locale et orienter les marchés publics vers les entreprises algériennes, tout comme il a salué «les décisions présidentielles annoncées récemment à la communauté nationale à l'étranger pour renforcer ses liens avec la Patrie et mobiliser sa contribution multifforme au développement national». Evoquant le volet social, Ouyahia a estimé que «la situation nationale est appréciable malgré des insuffisances qui subsistent». Le SG du RND a mis, en outre, en avant le fait que la loi des finances 2018

«ne comporte aucun impôt nouveau, en dépit de l'important déficit budgétaire», ajoutant, dans le même sillage, que «les transferts



sociaux, à savoir les différentes aides sociales représentent plus de 20 % du budget de l'année 2018. Cela confirme l'attachement de l'Etat à la justice sociale et à la solidarité nationale», a-t-il dit. «Il reste qu'il revient à chacun de contribuer à la pérennité de la solidarité nationale et de la justice sociale, par plus de travail et de productivité et par l'acceptation des réformes nécessaires au bénéfice de la majorité. Ce sont là les éléments des programmes et des positions répétées de notre Rassemblement», a soutenu Ouyahia. D'autre part, il a indiqué que le RND a «pour principe de s'aligner sur les prises de positions de notre Etat».

Il a affirmé que son parti «condamne d'abord tous ceux qui, de l'extérieur, tentent de noyer notre pays sous un énorme flux de hachisch et de cocaïne», considérant qu'il s'agit là d'«une véritable agression contre notre peuple à travers une tentative d'empoisonner notre jeunesse et de ralentir notre développe-

ment». «C'est là aussi une insulte grave envers l'avenir commun des peuples maghrébins», a-t-il martelé. Ouyahia a mis en avant l'impératif de consolider l'économie nationale et d'en améliorer le rendement pour garantir la pérennité des options fondamentales adoptées par l'Etat algérien dans le cadre de la justice sociale et de la solidarité nationale. Rappelant la conjoncture économique qu'a connue l'Algérie au début des années 90 et les contraintes imposées par le Fonds monétaire international (FMI), le SG du RND a estimé qu'une économie effondrée compromet l'indépendance même», ajoutant que le monde aujourd'hui est «impitoyable et ne s'abreuve pas de discours creux».

Le RND œuvrera, au-delà de son action politique et ses missions au niveau des assemblées élues, à «l'éclairage de l'opinion publique et à l'instauration du réalisme dans la société algérienne», a-t-il indiqué.

T. Benslimane

BAC

Les candidats passent les premières épreuves dans de bonnes conditions



Plus de 700 000 candidats et candidates du baccalauréat ont passé, ce mercredi, leur premier jour de cet examen national, consacré aux examens de la langue arabe et de l'éducation islamique pour toutes les filières, dans de bonnes conditions. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, qui a donné le coup d'envoi des épreuves de cet examen, dont les résultats seront annoncés à la mi-juillet, depuis les wilayas de Tébessa et Khenchela a affirmé que l'épreuve «s'est déroulée dans d'excellentes conditions à l'échelle nationale».

Elle a indiqué, par la même occasion, que «des sanctions

seront prises» par la commission interministérielle présidée par le ministère de la Justice à l'encontre des responsables des fuites du sujet de l'épreuve de langue arabe sur le réseau social Facebook». D'après les données fournies par le ministère, le nombre global d'élèves qui passent le baccalauréat est de 709 448, dont 40% de candidats libres. Le nombre des candidats aux besoins spécifiques avoisine les 400, soit 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs. Quelque 260 000 encadreurs sont mobilisés au niveau des centres d'examen, de regroupement, de codage et de correction pour le bon déroulement des épreuves. Plus de 4390 détenus passeront les épreuves du baccalauréat au niveau de 43 établissements pénitentiaires agréés par le ministère de l'Education nationale. La ministre de tutelle a fait état à Tébessa de 849 candidats de nationalités étrangères et d'environ 57 000 candidats de l'enseignement à distance. S'agissant des coupures Internet, la première responsable du secteur a considéré que cette mesure constitue «une solution temporaire» en attendant des «solutions définitives aux fuites et à la fraude», estimant que ces coupures n'affectent pas les entreprises économiques informées à l'avance des périodes de coupure».

Sur le plan pédagogique, la ministre de l'Education nationale a indiqué à la veille de l'examen que les mesures prises lors des précédentes sessions seront reconduites cette année : possibilité de choisir entre deux sujets dans chaque matière et octroi de 30 minutes supplémentaires à la fin du temps légal imparti pour chaque épreuve. Le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique a fait part, de son côté, d'une «coupure de l'accès à Internet pendant une heure au début de chaque épreuve, afin d'empêcher tout ce qui est susceptible d'impacter négativement

l'examen, outre une coupure éventuelle d'accès aux sites des réseaux sociaux». Le ministère de l'Education nationale a annoncé, à ce propos, qu'il appliquera les mêmes mesures prises lors des sessions précédentes, à savoir l'interdiction pour les candidats, les enseignants, les surveillants, ainsi que le personnel administratif d'introduire téléphones portables, smartphones, tablettes, écouteurs et tout objet connecté dans les salles d'examen pour prévenir tout risque de fraude.

Le ministère a appelé, d'autre part, tous les candidats à se présenter aux salles d'examen une demi-heure, au moins, avant le début des épreuves, prévenant que tout retard par rapport à l'heure fixée (9h00) «privera le candidat d'y participer».

L'examen du baccalauréat de l'année dernière avait vu l'organisation, exceptionnellement, d'une seconde session, en raison des nombreux retards et absences qui avaient été enregistrés. Pour assurer la sécurité des centres d'examen et un déroulement dans le calme et la sérénité des épreuves, le commandement de la Gendarmerie nationale a mis sur pied un plan spécial en coordination avec le ministère de l'Education nationale. Il est, ainsi, prévu «la sécurisation des centres d'examen et leur environnement à travers son territoire de compétence et l'accompagnement et la protection de l'acheminement des sujets à partir des directions de l'éducation jusqu'aux centres d'examen». La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a, quant à elle, mobilisé 18 000 policiers pour sécuriser centres d'examen, de regroupement et de correction.

La direction générale de la Protection civile a, également, mis en place un dispositif de secours et de prise en charge en cas de nécessité. Le taux global de réussite au baccalauréat lors de la session de 2017 avait atteint 56,07 %.

El Ghafel M.

Partenariat algéro-français

La 11^e édition des «Rencontres Algérie» s'ouvre aujourd'hui à Paris

Des ateliers, des conférences et des rencontres interentreprises (B2B) sont au programme des 11^e Rencontres Algérie qui s'ouvrent aujourd'hui à Paris. Des rencontres organisées par Business France, un réseau d'experts spécialisé dans l'export, pour la partie française, et par la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), ainsi que par d'autres organismes algériens pour la partie algérienne.

«**L'**objectif est de susciter le partenariat industriel et le transfert de technologie, créer un réseau d'affaires et de commerce bilatéral et dynamiser de nouveaux projets d'investissement entre les communautés d'affaires algéro-françaises», a indiqué le responsable des relations internationales à la CACI, Hichem Hamani. Une délégation de 180 entreprises publiques et privées prendra part à cet événement qui aboutira, selon le représentant de la CACI, à la signature d'accords entre les entreprises algériennes, publiques, notamment, et leurs homologues, françaises. D'ailleurs, cette édition, d'après un communiqué de Business France, sera placée sous le signe «des partenariats productifs» et s'inscrit dans le cadre du dernier Comité Intergouvernemental de Haut-Niveau (CIHN) qui s'est tenu à Paris en décembre 2017, à l'occasion duquel les autorités algériennes et françaises ont souhaité multiplier les opportunités de rencontres et de partenariat entre les entreprises des deux pays. Outre la CACI, d'autres institutions, tels le



Club des Entrepreneurs et Industriels de la Mitidja (CEIMI) et le Forum des Chefs d'Entreprises (FCE) seront de la partie ainsi que la Chambre algéro-française de commerce et

d'industrie (CCIAF). Les «Rencontres Algérie 2018» seront aussi l'occasion d'évoquer, lors des tables rondes, les nouveautés en matière de réglementations et de climat d'affaires en Algérie. Quatre ateliers sectoriels se

tiendront, animés par les deux parties, pour débattre concrètement des opportunités de partenariat dans les secteurs de l'industrie et de la sous-traitance, de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la santé, des biens de consommation et enfin et dans la distribution. Dans son communiqué, Business France a rappelé que pour la France, l'Algérie est un partenaire économique majeur et que l'hexagone reste le premier investisseur étranger hors hydrocarbures dans notre pays, avec un stock d'investissements directs de 2,5 milliards d'euros et de 500 entreprises, engagées dans de nombreux partenariats industriels, comme Renault, Alstom, Sanofi ou Schneider Electric, générant environ 40 000 emplois directs. Sans oublier, rappelle-t-il, le volet formation à travers la création, notamment, du centre d'excellence de Schneider Electric, pour les métiers du secteur de l'électricité et de l'Académie Renault pour les métiers de l'automobile et du management.

Moussa O.

Accueil et protection des réfugiés

Le HCR salue l'engagement de l'Algérie

Le Représentant du Haut Commissariat pour les réfugiés en Algérie (HCR), Hamdi Bukhari, a salué, hier, à Alger, la tradition de solidarité active de l'Algérie soulignant la contribution et la mobilisation des donateurs en faveur de l'accueil et de la protection des réfugiés (sahraouis) dans les camps à Tindouf comme en milieu urbain. Et ce, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des réfugiés. Cette journée placée sous le thème «Passer une journée avec les réfugiés», est une occasion importante pour saluer et souligner la contribution et la mobilisation en faveur de l'accueil et de la protection des réfugiés, des demandeurs d'asile et des personnes déplacées partout dans le monde. Selon Bukhari, cette journée vise à donner à chacun les moyens de comprendre la situation des réfugiés et l'impérieux besoin de les protéger et de les accueillir. Cette journée, c'est aussi pour rendre hommage à la force et au courage de plus de 68 millions de personnes qui ont été forcées de fuir la guerre, en 2017, la persécution et les violences dans le monde. Ce chiffre comprend 25 millions de réfugiés, 3 millions de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente d'une décision quant à leur demande d'asile fin 2017, et 40 millions de personnes déplacées à l'intérieur de

leur propre pays. Sur ce total, 16 millions de personnes sont devenues déracinées durant la seule année. La Journée mondiale des réfugiés est célébrée dans un contexte marqué par l'intensification des conflits armés et crises politiques qui ont donné lieu à des dizaines de millions de personnes déracinées à travers les quatre continents. L'Algérie, qui abrite aussi, depuis plusieurs années, des réfugiés Sahraouis et Palestiniens est devenue «une terre d'accueil». Le nombre de réfugiés et migrants en Algérie est estimé à 270 000, selon des données de l'Office de la migration internationale des Nations unies. Le bureau Algérie de l'UNHCR a estimé que le nombre des réfugiés est de 252 personnes et 81 enfants dont la majorité est issue de la République démocratique du Congo, la République Centrafricaine, la Côte d'Ivoire, le Mali, la Libye et le Cameroun. Les demandeurs d'asile sont nombreux. Ils sont 6227 personnes dont 2408 enfants. 91% des demandeurs, sont Syriens, selon un bilan récent du bureau d'Alger du HCR. Selon les autorités algériennes, plus de 40 000 Syriens sont présents sur le territoire algérien. En dépit de la crise économique, l'Algérie a dégagé pas moins de 100 millions de dollars pour la prise en charge des différents réfugiés, selon le ministre de la Communication.



Archevêque d'Alger :

«Il n'y a pas de problème de liberté de culte en Algérie»



Le problème de la liberté de culte «ne se pose pas» en Algérie et les lieux de culte de l'église catholique sont reconnus par les autorités algériennes, a affirmé, ce mardi, l'Archevêque d'Alger, Monseigneur Paul Desfarges. «Je m'exprime en ma qualité de

responsable de l'église catholique et j'affirme que le problème de la liberté du culte ne se pose pas en Algérie», a déclaré Mgr Desfarges, soulignant que «la liberté de culte est garantie et assurée par la loi en vigueur dans le pays». Il a ajouté que l'église catholique en Algérie «dispose de ses lieux de culte qui sont reconnus par la loi». En effet, la Constitution de 2016 stipule dans son article 42 que «la liberté d'exercice du culte est garantie dans le respect de la loi» et la loi de 2006, fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans, stipule dans son article 2 que «l'Etat algérien dont la religion est l'Islam, garantit le libre exercice du culte dans le cadre du respect des dispositions de la Constitution, de la présente ordonnance, des lois et règlements en vigueur, de l'ordre public, des bonnes mœurs et des droits et libertés fondamentaux des tiers». L'article 3 de la même loi stipule aussi que «les associations religieuses des cultes

autres que musulmans bénéficient de la protection de l'Etat». S'exprimant sur des informations rapportées par des Organisations non gouvernementales (ONG) sur la fermeture de certains lieux de culte et d'églises en Algérie, Mgr Desfarges a expliqué que «cela concerne l'église protestante évangélique et non l'église catholique». Précisant que l'église protestante d'Algérie (EPA) «est une association reconnue par les autorités algériennes», Mgr Desfarges croit savoir que l'EPA «n'a pas encore réussi à homologuer certains de ses lieux de culte». Il a indiqué que les membres de l'EPA pratiquent leur culte «dans des lieux aménagés (salles ou habitations) en église», estimant que le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs est «disponible» à trouver une solution à ce problème et que les autorités algériennes «ne veulent pas que cette situation persiste». Pour rappel, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, avait précisé à ce sujet que «ce qui a

été fermé, ce sont des établissements éducatifs, des logements ou des locaux commerciaux transformés, unilatéralement par certaines associations, en lieux de culte et non pas des églises au sens de la loi, et ce, parallèlement à une recrudescence du courant évangéliste et des prolongements extérieurs sans respect des lois de la République». En ce sens, la loi de 2006 interdit toute activité dans les lieux destinés à l'exercice du culte contraire à leur nature et aux objectifs pour lesquels ils sont destinés, précisant que les édifices destinés à l'exercice du culte sont soumis au recensement par l'Etat qui assure leur protection. L'article 7 de la même loi est plus explicite et stipule que «l'exercice collectif du culte a lieu exclusivement dans des édifices destinés à cet effet, ouverts au public et identifiables de l'extérieur», alors que l'article 8 énonce que «les manifestations religieuses ont lieu dans des édifices, elles sont publiques et soumises à une déclaration préalable».

APN

Les députés veulent protéger tamazight des surenchères

De nombreux députés ont plaidé, hier, lors d'une session plénière présidée par Saïd Bouhadja «pour soustraire tamazight aux pressions idéologiques et politiques afin d'assurer son épanouissement».

Is ont salué le contenu du projet de loi relatif à l'institution de l'Académie algérienne de la langue amazighe sur décision du président de la République. Ce texte soumis à débat «traduit l'article 4 de la loi fondamentale du pays», a expliqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans son exposé. Selon Tahar Hadjar, «il s'agit, d'une institution nationale à caractère scientifique visant la collecte de tout le patrimoine linguistique de la langue amazighe afin de l'enrichir et lui donner l'importance qu'il mérite». Il a rappelé que la Constitution amendée de 2016 a consacré tamazight comme langue nationale et officielle et prévu la création d'une Académie. Le projet de loi organique composé de 31 articles définit ses missions, sa composition, son organisation et son fonctionnement. L'Académie, chargée de recueillir le corpus national de la langue amazighe a pour mission d'établir la normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistique et d'élaborer un dictionnaire référentiel. «Cette institution, fruit d'un long combat se chargera d'initier des recherches approfondies sur tamazight dans le cadre d'un projet national visant la promotion et la numérisation», a-t-il ajouté. L'Académie élaborera un rapport annuel qu'elle soumettra au chef de l'Etat. Quant à sa composante, son Président sera désigné par le Président de la République. 50 membres siègeront dans cette nouvelle ins-

titution. Ils seront choisis parmi les experts et compétences avérés dans les domaines des sciences du langage. Lors des débats, hormis le RCD qui a demandé le retrait du projet, les députés se sont accordés à dire qu'il est «important de soustraire tamazight à tout extrémisme». Pour Djamel Bahloul (FFS)», il y a nécessité absolue d'élaborer une loi organique confirmant l'officialisation de tamazight en tant que langue officielle car l'Académie n'est qu'un instrument». «Il y a lieu également de lever le flou en rectifiant l'article 3 et le préambule de la Constitution pour confirmer la dimension amazighe de l'Algérie». «Tamazight doit s'ériger en constante nationale que nul amendement constitutionnel ne doit concerner», s'est-il exclamé. Le député FFS a estimé que l'Académie est un «pas important mais insuffisant». Fatma Zahra Bourekba (FLN) a rappelé que cette Académie constitue un maillon d'un long processus de reconnaissance identitaire mené avec sagesse par le Président de la République. Lakhdar Benkhellaf du FJD s'est attaqué ouvertement au «MAK». «Tamazight doit être retiré de la surenchère politique afin qu'elle retrouve la place», a-t-il clamé. «Tamazight doit être un facteur d'unification et non de séparation» a-t-il clamé en exigeant son écriture en langue arabe. Djelloul Djoudi du PT a estimé que cette académie constitue un tournant positif dans un long processus historique et démocratique.



tique. Pour concrétiser cette démarche, il a recommandé de fermer la porte «aux aventuriers» voulant porter atteinte à l'unité nationale. Djoudi a proposé la création d'un ministère délégué dont le rôle sera de généraliser Tamazight. Il a aussi fait remarquer que la durée du mandat des membres de l'académie n'a pas été précisée dans la dite loi. Farida Si Nacer de l'ANR a suggéré que les membres de cette institution soient des chercheurs maîtrisant parfaitement le Tamazight. «Tamazight a été accablé malheureusement par les conflits idéologiques», s'est-elle écriée avant de mettre en avant le caractère purement scientifique que doit revêtir l'Académie.

Athmane Maâzouz du RCD estime que le projet «est truffé de contradictions». Selon lui, «le gouvernement veut fuir ses responsabilités quant au rôle de l'Etat dans la promotion et le développement de tamazight». «Pour que celle-ci ait des chances de se développer il faut que l'esprit de la Constitution consacrant tamazight langue officielle se traduise traduit dans les faits», a-t-il ajouté. «On ne peut faire l'impasse sur une loi organique indispensable pour la promotion de toutes ses variétés linguistiques et son utilisation dans les documents officiels et les institutions», a-t-il soutenu.

Moussa O.

Journée mondiale des réfugiés Une occasion d'interpeller sur la situation des réfugiés

La célébration de la Journée mondiale des réfugiés constitue une occasion importante d'interpeller sur la situation des réfugiés dans le monde et appeler les pays à réfléchir sur la manière de les aider pour mieux les accueillir, ont estimé mercredi à Alger les ambassadeurs d'Italie et de la RASD. «Cette journée est importante sur la situation des réfugiés et réfléchir à ce que nous pouvons faire pour aider ces personnes, et inciter à faire preuve d'unité et de solidarité», a déclaré l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, en marge des festivités de la Journée mondiale des réfugiés. Cette journée est célébrée, au moment où les conflits se multiplient, a-t-il dit, estimant que «plus les problèmes des réfugiés augmentent, plus les sources de financement et aides diminuent». Il a, par ailleurs, saisi cette occasion «pour exprimer nos reconnaissance et remerciement au peuple et au gouvernement algériens, pour le soutien en faveur de la question sahraouie, mais aussi pour l'accueil des réfugiés sahraouis durant plus de 40 ans en particulier et tous les autres réfugiés de nationalités confondues». Selon le HCR, les réfugiés sahraouis dans les camps de

Tindouf, qui auront bientôt passé 43 ans comme réfugiés, restent créatifs et entreprenants, et cherchent des opportunités dans un contexte et environnement peu propices à leur développement. De son côté, l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara, a indiqué que «l'Algérie est devenue un pays de destination et d'immigration, après être celui du transit et d'émigration». Pour Ferrara, l'immigration est un phénomène qui concerne plusieurs pays, et les efforts de la communauté internationale et de l'Algérie sont très essentiels pour aborder un sujet qui est très compliqué et qui va durer longtemps. Abordant le sujet de la coordination entre l'Italie et l'Algérie en matière de lutte contre l'immigration, Ferrara a expliqué qu'un dialogue entre les deux pays est entamé depuis longtemps, annonçant la tenue prochainement d'un sommet bilatéral à Alger. «Nous avons un Sommet bilatéral qui devrait se tenir prochainement ici à Alger. Je crois qu'on doit renforcer la coordination entre les deux pays», a-t-il dit. Cependant, selon l'ambassadeur italien, «ce n'est pas un ou deux pays qui peuvent résoudre cette question», appelant la communauté internationale à réfléchir à résoudre les

causes profondes de l'immigration et les causes profondes du phénomène des réfugiés qui est l'instabilité politique et l'insécurité. Cette journée célébrée le 20 juin de chaque année est placée sous le thème : «Passer une journée avec les réfugiés». Organisée par la délégation du HCR à Alger, elle a été marquée par la présence des représentants d'agences onusiennes et des missions diplomatiques d'Italie, Ghana, Mexique, Afrique du Sud, Hongrie, République arabe sahraouie démocratique (RASD) et de Corée du Sud. Un riche programme d'activités sportives, culturelles et artistiques avec la participation des réfugiés africains a été prévu pour la circonstance, comprenant, notamment une exposition d'habillement, de coiffure et de gastronomie africaine et des compétitions sportives. Le HCR dénombre plus de 68 millions de personnes déracinées à la fin 2017. Ce chiffre comprend 25 millions de réfugiés, 3 millions de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente d'une décision quant à leur demande d'asile fin 2017, et 40 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Sur ce total, 16 millions de personnes sont devenues déracinées durant la seule année, a-t-on indiqué.

Coopération Algérie-Belgique L'intégration du mouvement associatif dans la Stratégie nationale de l'environnement

L'intégration de l'action du mouvement associatif dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'environnement et du développement durable (SNEDD 2035) demeure fondamentale pour le département de l'environnement, a indiqué, ce mercredi, à Alger, la ministre du secteur, Fatma Zohra Zerouati. Procédant à l'ouverture officielle de l'atelier national de restitution de l'étude sur «le rôle et la place de la société civile algérienne dans la gestion durable de l'environnement et sur son intégration dans les politiques publiques», élaborée avec l'assistance de la coopération technique belge dans le cadre du projet de renforcement des capacités dans le domaine de l'environnement (PRCDE), Zerouati a affirmé que le projet en question visait à consolider la transversalité de la question environnementale via des actions en faveur de trois secteurs tels que l'eau, santé et le transport. Zerouati a expliqué que le projet dont sa mise en œuvre a démarré en 2016 œuvre également à consolider la transversalité de la question environnementale à des actions intersectorielles, notamment via le renforcement des points focaux des secteurs et membres du comités du Plan national d'action pour l'environnement et le développement durable. Le projet vise selon elle, à intégrer la problématique environnementale dans les actions du mouvement associatif. La ministre a, par ailleurs, indiqué

que l'étude élaborée avec l'assistance technique belge, a comme objectif de contribuer à la promotion des organisations de la société civile en tant qu'acteurs du changement pour renforcer la gestion durable de l'environnement. A rappeler que le PRCDE vient en appui à la politique du gouvernement algérien qui, depuis 2000, a investi de manière significative dans la protection de l'environnement. Ce projet est financé par la Belgique à hauteur de 7,5 millions d'euros dont la durée a été fixée à 48 mois. Sa localisation est à Alger. Les partenaires du projet en question sont les ministères des Ressources en eau et de l'Environnement, Travaux publics et Transports, santé et organisations de la société civile. Pour sa part, l'ambassadeur de Belgique en Algérie, Pierre Gillon, présent à cet événement, a souligné la nécessité de la préservation de l'environnement qui selon lui, demeure l'affaire de tous. Gillon a affirmé que des projets ont été réalisés dans le cadre de partenariat entre l'Algérie et la Belgique dans différents domaines d'activités tels que la santé, transports, ressources en eau, et l'environnement. A cet effet, il a précisé que le projet «PRCDE» entend renforcer les capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles des organisations bénéficiaires ciblées. Lors de son intervention, le chef du projet «PRCDE», Emanuel Tyri, a expliqué que la coopé-

ration avec les autres secteurs reste «nécessaire» pour aboutir à des changements structurels et réduire les pressions environnementales. Il a rappelé que les ministères des Ressources en eau et de l'Environnement, Transports et Travaux publics, Santé et les organisations de la société civile sont des partenaires prioritaires de la coopération algéro-belge pour la concrétisation de ce projet, qui a débuté en 2015. Il a, en outre, détaillé les résultats de ce projet qui s'articulent, entres autres, autour du renforcement des organisations de la société civile activant dans le domaine de l'environnement et le dialogue intersectoriel. Tyri n'a pas omis de dire que la partie belge fournit une assistance technique aux partenaires algériens afin d'accompagner le changement, et de renforcer notamment les capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles. Présentant l'étude de cet événement, le professeur Ammar Zakaria, a affirmé que l'amélioration des connaissances des organisations de la société civile (OSC) opérant dans le domaine de l'environnement en Algérie et l'identification des pratiques qui constituent des leviers ou des freins à l'action des OSC, figurent entres autres parmi les objectifs de cette étude. L'intervenant a affirmé qu'il existe encore des difficultés pour le financement des activités des OSC et d'autres défis relatifs au développement organisationnel et technique

des OSC. De plus, il a évoqué le manque de développement de la coopération entre les OSC avec les universitaires et instituts de recherches. Il a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des mécanismes idoines pour renforcer davantage le rôle des OSC. Cet événement a regroupé 130 participants dont principalement les associations activant dans le domaine de l'environnement au niveau des 14 wilayas côtières ayant participé aux précédents ateliers régionaux pour l'élaboration de cette étude, ainsi que les représentants du mouvement associatif de quelques wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud du pays, mais aussi les représentants des départements ministériels tels que la Santé, les Ressources en eau, les Transports. Il s'étalera sur deux jours, et sera suivi de mini-ateliers autour de quatre thématiques telles que l'approfondissement des échanges sur les questions opérationnelles liées aux mécanismes de participation et de partenariat Etat/société civile, l'échange sur les possibilités de financement, l'approfondissement sur l'évolution les modalités pratiques de gestion d'une plate-forme numérique pour les organisations de la société civile dans le secteur de l'environnement, ainsi que l'évolution des maisons de l'environnement notamment comme espace d'échange.

Ahsene Saaid

Baccalauréat

«Des sanctions seront prises contre les responsables des fuites du sujet de la langue arabe sur Facebook», annonce Benghabrit

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a affirmé, hier, à Tébessa, que «des sanctions seront prises» par la commission interministérielle présidée par le ministère de la Justice à l'encontre des responsables des fuites du sujet de l'épreuve de langue arabe sur le réseau social Facebook.

«Le sujet a été publié sur des pages de facebook après le retour de la connexion Internet», a indiqué la ministre, lors d'une conférence de presse animée au nouveau lycée de la ville de Tébessa, baptisé à l'occasion du nom du défunt moudjahid Boukouba Mohamed Benahmed. Elle a assuré que «la commission interministérielle, chargée du suivi du bon déroulement du baccalauréat et présidée par le ministère de la Justice prendra des sanctions contre les responsables de ces fuites». Benghabrit a, en outre, affirmé que l'épreuve s'est déroulée dans d'excellentes conditions à l'échelle nationale, relevant que cette session 2018 du baccalauréat est passée par 700 000 candidats, dont 40% de candidats libres, 4391 candidats détenus dans des établissements pénitentiaires, 216 non-voyants et 169 handicapés moteurs. Elle a également fait état de 849 candidats de nationalités étrangères et d'environ 57 000 candidats de l'enseignement à distance. S'agissant des coupures Internet, la première responsable du secteur a considéré que cette mesure constitue «une solution temporaire» en attendant des «solutions définitives aux fuites et à la fraude», estimant que ces coupures n'affectent par les entreprises économiques informées à l'avance des périodes de coupure». Aussi, la ministre a rappelé sa proposition d'augmenter les droits d'inscription aux candidats libres qui se présentent pour la 4^e fois». Concernant la climatisation des salles d'examens, elle a affirmé qu'elle était effective dans l'ensemble des centres d'examens des wilayas du sud du pays et dans

certaines communes du sud de la wilaya de Tébessa, soulignant que l'alimentation en électricité des centres d'examens des wilayas du Sud a été renforcée pour assurer le fonctionnement des climatiseurs durant la période des épreuves. Par ailleurs, Benghabrit a insisté sur l'importance de la formation continue des enseignants et travailleurs du secteur de l'éducation, qui ne doit pas être limitée, selon elle, «aux seuls nouveaux recrutés». A une question sur les postes ouverts lors du récent concours de recrutement pour le palier du primaire, la ministre a estimé que leur nombre était «suffisant» pour couvrir les besoins exprimés à l'échelle nationale, annonçant que l'inscription sur la plateforme numérique sera ouverte pour le recrutement d'enseignants pour le moyen et le secondaire après l'identification des besoins et l'établissement de la liste des enseignants qui partiront à la retraite. La ministre a procédé au cours de sa tournée de travail dans la wilaya à la pose de la première pierre d'un groupe scolaire dans la commune de Boulhaf Eddir, d'une capacité d'accueil de 360 élèves.

Le projet à livrer dans 9 mois a mobilisé une enveloppe financière de 54 millions de dinars. Sur site, Benghabrit a salué les efforts déployés dans la wilaya pour la fourniture de matériel pour les laboratoires d'informatique et des langues au niveau des établissements du moyen et du secondaire. Benghabrit s'est dirigée ensuite vers la wilaya de Khenchela où elle avait effectué une visite similaire.

Mechaka A. / Ag.



Ph : L'Echo d'Algérie ©

Recouvrement fiscal

Une hausse de 18 % enregistrée durant les 4 premiers mois de 2018



Ph : L'Echo d'Algérie ©

Le recouvrement fiscal a connu une nette amélioration, selon le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya. Une hausse de 18 % a été enregistrée durant les quatre premiers mois de 2018, par rapport à la même période de 2017.

Cette hausse permettrait de réduire les pressions du financement du Trésor public, a souligné Raouya. «Ce niveau de recouvrement fiscal, engendrera un recul proportionnel dans le déficit budgétaire, ce qui réduira les pressions liées au finance-

ment du Trésor public durant les premiers mois de 2018», a-t-il dit en répondant aux interrogations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le projet de loi de finances complémentaire (LFC 2018).

S'agissant des recettes de la fiscalité (pétrolière et ordinaire), le ministre a fait savoir qu'elles ont atteint 2155 milliards de dinars entre janvier et fin avril 2018 contre 1.829 milliards de dinars durant les quatre premiers mois de 2017 (+18%).

En réponse aux députés qui ont demandé au ministère de renforcer les mesures du recouvrement fiscal, Raouya a affirmé que son département a œuvré dans ce sens. Il a cité à titre d'exemple que le contrôle des données visant à s'assurer de la véracité des déclarations fiscales et de la précision des comptes a permis l'examen de 52 000 dossiers en 2017 et l'enregistrement d'un coût de constat estimé à 90 milliards de dinars.

Concernant la levée du gel sur les projets d'investissement, le ministre a rappelé que cette mesure a concerné des projets d'une valeur globale de 600 milliards de dinars parmi des projets estimés à 2800 milliards de dinars qui avaient été gelés en raison de la situation financière difficile du pays due à la chute des cours du pétrole. Il a rappelé la levée du gel sur des opérations d'un capital de 25 milliards de dinars parmi des opérations de 62 milliards den dinars qui avaient été gelées.

Sur le total de ces opérations, la levée du gel a concerné 1425 opérations dans le secteur de l'Éducation, 217 opérations dans le secteur de la Santé et 159 opérations dans le secteur de l'Enseignement supérieur.

Montage : 170 000 véhicules prévus en 2018

Evoquant l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) appliquée sur les véhicules fabriqués localement, une exoné-

ration que le projet de loi propose d'annuler, le ministre a estimé que «cette exonération n'a plus sa raison d'être, étant donné que les importations des véhicules sont soumises au régime des licences».

Par ailleurs, le ministre a affirmé que «la réimposition de cette taxe appuiera la fabrication des véhicules en Algérie qui a enregistré le montage 110 000 véhicules en 2017», ajoutant qu'il «est prévu le montage de 170 000 véhicules en 2018 dont la majorité (90%) sont des véhicules touristiques». Selon les prévisions du ministre, l'imposition de cette taxe - la proposition du gouvernement que rejettent la majorité des députés intervenants - ne fera pas augmenter les prix des véhicules, mais se limitera uniquement à faire baisser les marges de bénéfice des producteurs.

Droit additionnel provisoire : la liste des produits concernés et le taux définis ultérieurement

Concernant le droit additionnel provisoire de sauvegarde applicable aux importations que propose le texte, Raouya a précisé qu'il se limitera aux marchandises de luxe et permettra de relancer la production locale et de générer des revenus additionnels au Trésor public.

Le ministre a indiqué, à ce propos, que la liste des produits concernés par ce droit provisoire outre les taux qui seront appliqués seront définis ultérieurement, selon la réglementation après la consultation d'une Commission ministérielle spécialisée composée des départements ministériels concernés et de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI).

S. D.

Commerce

Baisse du déficit sur les 5 premiers mois de l'année en cours

Le déficit commercial de l'Algérie a reculé de 63,7%, sur les cinq premiers mois de 2018 se chiffrant donc à «1,718 milliard \$», contre «4,734 milliards \$ durant la même période de 2017». Selon un bilan du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), les exportations ont augmenté de près de 2,5 mds usd correspondant à une augmentation de 6,31% durant la période évoquée. Elles se sont établies à «17,691 milliards \$ (mds usd) contre 15,21 mds usd à la même période de 2017».

Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,45% du montant global des exportations) en s'établissant à 16,53 mds usd contre 14,35

mds usd, soit une hausse de 2,18 mds usd (+15,2%). Pour ce qui est des exportations hors hydrocarbures, l'on notera qu'elles ont contracté une hausse de plus de 35% et se sont établies à 1,16 mds usd sur les 5 premiers mois de 2018. Notons que les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 889 millions usd (contre 629 millions usd), des biens alimentaires avec 173 millions usd (contre 164 millions usd), des produits bruts avec 44 millions usd (contre 30 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 38 millions usd (contre 26 millions usd), des biens de consommation non alimentaires avec 15 millions usd (contre 8 millions usd) et des biens d'équipements agricoles avec

0,08 million usd (contre 0,16 million usd).

Une légère baisse de 2,7% a caractérisé les importations, informe le bilan. Sur la période allant de janvier à fin mai les importations ont été évaluées à «19,409 mds usd contre 19,944 mds usd à la même période de l'année écoulée». Dans cette catégorie on relèvera une légère hausse de la facture des produits alimentaires qui s'est ainsi établie à «3,93 mds usd contre 3,79 mds usd» représentant une hausse de plus de 3%. Pour le Groupe des produits bruts, les importations ont grimpé à 831 millions usd contre 697 millions usd (+19,23%) alors que les biens de consommation non alimentaires, ont été importés pour 3,86 mds usd contre 3,48 mds usd. Ce qui représente une

hausse de plus de 10%. La facture des demi-produits a coûté 4,62 mds usd contre 4,49 mds usd (+2,94%). Par contre, des baisses d'importations significatives ont été relevées pour les biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les biens énergétiques et lubrifiants. Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 232 millions usd contre 304 millions usd (-23,7%). Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 5,31 mds usd contre 6,4 mds usd (-17,06%). Quant à la facture d'importation des biens énergétiques et lubrifiants (dont les carburants), elle a enregistré une baisse en s'établissant à 607 millions usd contre 765 millions usd (-20,65%).

A.D. / Ag.

Bilan des cinq premiers mois de l'année en cours

Sonatrach réalise plus de 15 milliards dollars de chiffre d'affaires à l'exportation

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a enregistré une hausse de 14% en termes de chiffre d'affaires à l'exportation durant les cinq premiers mois de l'année 2018. Le Bilan présenté par le directeur exécutif des finances, M'hamed Kheroubi fait état de 15,97 milliards de dollars réalisés durant la période citée, contre 14 milliards de dollars en 2017.

Kheroubi s'exprimant lors d'une rencontre consacrée à la présentation du bilan de Sonatrach pour l'année 2017 et sa stratégie SH 2030, aux membres de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée populaire nationale (APN). L'organisation d'une rencontre au siège de Sonatrach pour présenter son bilan et sa stratégie à des parlementaires, constitue une première dans l'histoire de la compagnie nationale des hydrocarbures. Le responsable a relevé que Sonatrach a également réalisé de janvier à fin mai 2018, un chiffre d'affaires sur le marché national de 129,2 milliards de dinars, contre 124,2 milliards de dinars durant les cinq premiers mois de 2017, soit une hausse de 4%. S'agissant des recettes à l'exportation, Sonatrach a réalisé 14,8 milliards de dollars jusqu'à fin mai dernier, contre 12,7 milliards de dollars au cours de la même période en 2017, soit une augmentation de 17%, a-t-il précisé. Kheroubi a, par ailleurs, fait savoir que la fiscalité pétrolière avait atteint 1232 milliards de dinars pendant les cinq premiers mois de l'année en cours, contre 1032 milliards de dinars durant la même période de 2017, soit une augmentation de 19%. Pour sa part, le PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a mis en exergue la nécessaire contribution à la fois des pouvoirs publics, des élus du peuple et des personnels du groupe pour réussir une mise en œuvre de la nouvelle stratégie et une concrétisation de ses objectifs. Il a, par ailleurs, réitéré sa recommandation portant sur la tenue d'une présentation annuelle du bilan de la compagnie nationale des hydrocarbures devant les deux chambres du Parlement.

Faire de Sonatrach une entreprise commerciale «au service du peuple et de l'Etat»

Ould Kaddour a de nouveau sollicité les parlementaires et les institutions de l'Etat de contribuer à transformer Sonatrach d'une entre-

prise «bureaucratique» à une entreprise commerciale «au service du peuple et de l'Etat». De son côté, le président de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN, Fouad Benmerabet a salué l'«ouverture» désormais de Sonatrach sur son environnement, ainsi que les efforts consentis pour parvenir à une gestion «transparente» du groupe. Pour lui, Sonatrach doit assumer sa vocation de «locomotive» de l'économie nationale et participer pleinement au développement des autres secteurs y compris le secteur privé. Pour leur part, des membres de la commission ont souligné la nécessité d'élaborer une nouvelle loi sur les hydrocarbures à même de préserver et renforcer les intérêts de l'Algérie, tout en augmentant son attractivité en matière d'investissement. Notons que le PDG de Sonatrach est revenu sur l'avenir de cette compagnie pétrolière dans le cadre de la stratégie adoptée à l'horizon 2030 (SH2030). Il a indiqué dans une interview diffusée, il y a quelques jours, sur la Global Platform du cabinet de recherche économique et de conseil Oxford Business Group (OBG) qu'outre la pétrochimie qui sera à l'avenir «le secteur de développement le plus important pour Sonatrach», l'énergie solaire est l'un des piliers principaux de cette stratégie. Il a souligné que Sonatrach œuvre à développer les énergies nouvelles et renouvelables tout en continuant à exploiter les énergies conventionnelles. S'agissant du gaz, Sonatrach veut augmenter la production et lui donner une valeur ajoutée. L'Algérie n'a pas de contraintes et aucune limite quant aux nombres de mètres cubes de gaz qu'elle peut vendre, contrairement au pétrole (suite à l'accord Opep-non Opep pour redresser les cours du brut), a souligné Ould Kaddour. D'autre part, le développement des énergies renouvelables, notamment, solaire, figure dans les plans de la nouvelle stratégie de Sonatrach. Le groupe œuvre ainsi à utiliser l'énergie solaire dans tous les champs de pétrole et de gaz. Selon le patron de cette compagnie pétrolière, chaque installation



consomme jusqu'à 20% de sa production. L'utilisation de l'énergie solaire pour répondre aux besoins de chaque installation est absolument nécessaire, a-t-il insisté. Ould Kaddour qui a affirmé que d'ici 2030, «tous les champs pétroliers et gaziers utiliseront l'énergie solaire pour faire fonctionner leurs installations».

Selma Dey

Promotion de l'épargne en devises

La Banque d'Algérie élabore de nouvelles mesures



La Banque d'Algérie est sur le point de lancer de nouvelles mesures complémentaires pour renforcer la collecte des devises des particuliers par le système bancaire. Selon des responsables de la Banque d'Algérie, le nouveau

dispositif sera lancé, ce jeudi, par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal, lors d'une réunion qu'il tiendra avec les dirigeants des banques. L'on informe que le gouverneur de la Banque d'Algérie va appeler les banques de la place, à la nécessité de «promouvoir l'inclusion financière» des titulaires des comptes devises «par la levée des différentes contraintes». Notons que les titulaires des comptes devises «jouissent de la liberté de disposer de leurs avoirs en devises». Les personnes physiques nationales résidentes et non résidentes et les personnes physiques étrangères résidentes et non résidentes disposent, et peuvent donc «ouvrir librement des comptes dans une monnaie étrangère librement convertible, sans aucune autorisation préalable». L'alimentation des comptes, sans limitation de montant, s'effectue par le versement de monnaies étrangères librement convertibles. Cependant déplorent les responsables de la Banque d'Algérie, les détenteurs de comptes auprès de certains établissements

bancaires ont été confrontés à un «certain nombre d'obstacles». Des contraintes qui n'ont pas permis à l'inclusion financière de se développer. Parmi ces obstacles ils citent le refus de certaines banques «d'ouvrir des comptes devises au profit de nouveaux clients ou exigent l'ouverture d'un compte dinars en parallèle de celui en devises», rappelant que l'ouverture n'est pas «systématique». Plus encore, détaillent-ils, certaines banques exigent de leur clientèle, au moment du versement de billets en devises, de «remplir un formulaire nominatif mentionnant les numéros de chaque billet de banque à verser au crédit du compte bancaire». Se joignant aux obstacles, les responsables cite aussi l'obligation faites aux titulaires, d'apporter des «justificatifs ou d'autorisation de la Banque d'Algérie avant le transfert de devises à l'étranger pour le paiement de certains frais tels que les soins ou la scolarité à l'étranger ou toutes autres dépenses». Les épargnants en devises rencontrent également le problème de disponibilité de «fonds insuffisants»,

notamment, pour le «dollar américain», ainsi que la non-disponibilité des «petites coupures de billets de banque de moins de cinquante euros». Notons que les responsables s'attendent à ce que le gouverneur agisse afin de lever les contraintes, ainsi qu'à améliorer l'accueil et la fluidité des opérations de versement et de généraliser les instruments de paiement universels par la mise à disposition des cartes de paiement et/ou de crédit à l'international, adossées à ces comptes. Ainsi il est attendu des banques de la place de «dispenser le client de l'exigence (lors du dépôt de fonds en devises auprès de leurs guichets) des justificatifs, au delà de ceux relatifs à son identité dans le cadre des exigences réglementaires en matière de connaissance du client». Elles continueront cependant, à observer les mêmes mesures contenues dans la note de février 2018 de la Banque d'Algérie, relative au développement de l'inclusion financière, pour tout ce qui a trait à la «justification de l'origine de fonds».

Amel Driss / Ag.

PLFC 2018

Les députés critiquent la non-définition de la liste de produits importés

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a indiqué, ce mardi, à Alger, que la loi de finances complémentaire (LFC) 2018 permettra de poursuivre la politique d'appui du budget et de renforcement de la croissance économique. Cependant, certaines dispositions prévues par le texte peinent à être acceptées, notamment, par une majorité des députés.

Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du PLFC 2018, présidée par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya et le ministre des Relations avec le Parlement, Mehdi Bedda, les députés plusieurs ont, en effet, «critiqué» des dispositions. Il s'agit donc de la liste des produits importés concernés par le droit additionnel provisoire de sauvegarde. Les députés ont évoqué à ce propos l'impératif de «définir les produits» concernés et le taux de chacun. Evoquant l'article 2 de ce projet de loi, qui stipule «l'institution d'un droit additionnel provisoire de sauvegarde, applicable aux marchandises importées, à un taux variant entre 30 et 200 %», le député Mohamed Baba Ali du Rassemblement national démocratique (RND), a souligné la nécessité de soumettre les produits importés à un contrôle transparent.

La député Nadjat Amamra de la même formation politique, a mis l'accent sur la nécessité d'ouvrir le marché et de définir les produits concernés par le droit additionnel provisoire en toute transparence.

De son côté, le député Kheira Bounaâdja du Front de libération nationale (FLN), estime que les députés doivent être en droit de «définir les marchandises» concernées par le droit additionnel provisoire de sauvegarde. La députée Badra Ferkhi (groupe des indépendants) relèvera son incertitude quant aux critères à adopter pour définir les taux du droit additionnel, dont il est question.

Ferkhi a aussi exigé l'élargissement de la qualité du membre de la Commission consultative multisectorielle chargée du suivi des mesures préventives dans le secteur commercial vers les représentants des consommateurs relevant au passage l'avenir des contrats conclus avec les pays étrangers eu égard aux taxes. La députée Chafika Ferarma (Union Ennahda-Adala-Bina) a appelé de son côté le gouvernement à trouver «des solutions efficaces» car le droit additionnel «sera supporté en premier lieu par le citoyen». Partageant les mêmes propos, le député Smaïl Mimoun du Mouvement de la société pour la paix (MSP), a estimé que le consommateur algérien sera «perdant» et que la base productive actuelle ne peut répondre au manque de certaines marchandises et ce qui débouchera, selon lui, sur «un manque de l'offre et par conséquent, une hausse des prix».

La députée Nadia Chouitem du Parti des Travailleurs (PT), a estimé quant à elle que l'institution d'un droit additionnel était insuffisante pour garantir la protection de la production nationale.



En effet, plusieurs autres mesures doivent être prises en vue d'augmenter la production nationale sans pour autant déboucher sur des difficultés qui ne seront en aucun cas facile à aplanir.

A. D.

Wilaya d'Alger

8 nouveaux établissements hôteliers opérationnels durant la saison estivale

Huit nouveaux établissements hôteliers d'une capacité de 3000 lits devraient entrer en service dans la wilaya d'Alger durant la saison estivale en cours, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat, Nouredine Mansour.

Le responsable a précisé que ces structures hôtelières existants à travers les communes de Hydra, Ben Aknoun, Draria, les Eucalyptus et Dar El Beïda permettront, dès leur entrée en service, à fournir 3000 lits, élevant ainsi la capacité d'accueil dans la wilaya d'Alger de près de 23 000 lits à 26 000 lits. Selon Nouredine Mansour, la capacité d'accueil de ses structures hôtelières augmentera durant les trois années à venir à près de 30 000 lits, si les délais de réalisation sont respectés.

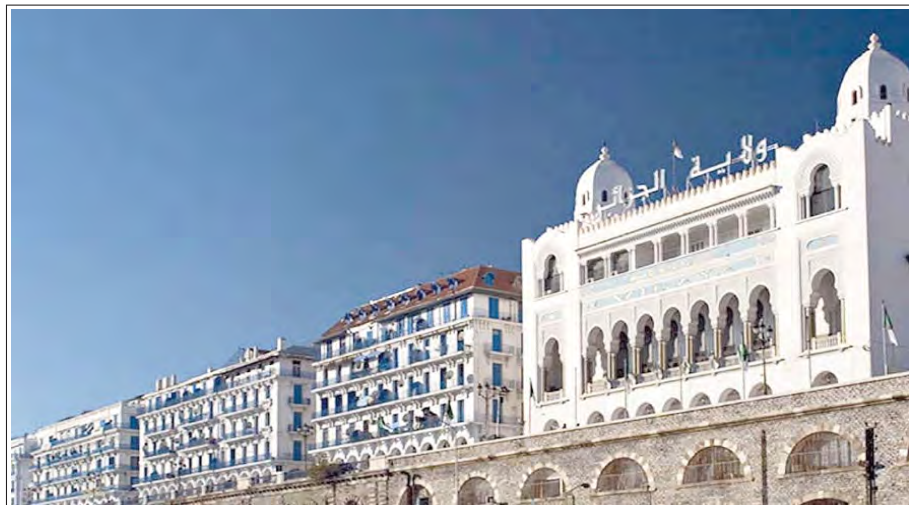
Il a précisé à ce propos que les services de la direction du tourisme de la wilaya d'Alger ont effectué des visites d'inspection pour évaluer le taux d'avancement des travaux. La wilaya d'Alger connaît une grande dynamique en termes de projets hôteliers pour encourager le tourisme et promouvoir la capitale en un pôle touristique par excellence, a fait savoir le responsable.

Cent cinquante projets sont enregistrés dans la wilaya dont 82 lancés effectivement avec des taux de travaux avancés, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat qui a ajouté que ces projets fourniront 16 507 lits et 9448 postes de travail. 12 établissements hôteliers entreront en service fin

2018 et les autres fin 2019.

Il a rappelé que les travaux de réhabilitation et de réfection des établissements hôteliers publics de Sidi Fredj et Zéralda seront achevés vers fin 2018 début 2019 au plus tard. Les travaux de rénovation du centre de thalassothérapie sont prévus fin août prochain, a-t-il ajouté. Pour ce qui est de l'hôtel Essafir et Albert I, les travaux ont accusé un retard en raison de «problèmes techniques», a expliqué le responsable.

Nouredine Mansour a précisé que 67 plages autorisées à la baignade ont été ouvertes au niveau de la wilaya d'Alger dotées de tous les moyens et équipements tout en garantissant la gratuité de l'accès pour faire de cette saison estivale une réussite. Deux autres plages seront rouvertes, en l'occurrence Palm Beach et la plage Bleu (Zéralda). Dans le cadre des mesures visant l'amélioration des conditions d'accueil des estivants, toutes les mesures ont été prises pour assurer les moyens nécessaires, dont la mise en place de tous les équipements nécessaires à l'instar des centres de sécurité, les parcs automobiles, l'eau potable, les vestiaires et les douches. Un rapport de la wilaya a fait état de l'ou-



verture de quatre nouveaux établissements hôteliers à Alger, durant l'année 2017, portant ainsi leur nombre total à 182 établissements hôteliers, avec une capacité d'hébergement de 20 924 lits, et offrant 11 743 postes de travail dans les différentes spécialités hôtelières, tandis que le nombre des agences du tourisme et de voyages a atteint

669 agences en 2017, offrant 2700 postes de travail au profit des jeunes. En outre 295 agences du tourisme et de voyages ont subi différentes opérations d'inspection qui se sont soldées par 152 mesures (des mises en demeures, des convocations et des propositions de fermeture).

Houda H.



Douanes

Nouveau système de transfert des conteneurs du port d'Alger vers les ports secs

Un nouveau système de transfert des conteneurs à partir du port d'Alger vers les ports secs a été récemment mis en place par la Direction générale des Douanes (DGD), apprend-on ce mardi auprès de cette institution douanière. Basé sur «l'affectation aléatoire», ce nouveau système, institué en mai dernier, «vise principalement la sécurisation de la chaîne logistique du commerce extérieur, l'amélioration de l'efficacité de lutte contre la fraude et assurer une plus grande transparence dans la gestion», explique la même source. Pour assurer un «suivi permanent et rigoureux» du fonctionnement de ce système, une cellule centrale a été installée au niveau du port d'Alger pour se charger de répondre aux préoccupations des opérateurs concernés et de prendre en charge les dysfonctionnements qui peuvent surgir. Cependant, suite à la demande de

certain acteurs de la chaîne logistique du commerce extérieur, il a été décidé, à titre exceptionnel, que le transfert vers le port sec des conteneurs contenant «des marchandises dangereuses, des conteneurs frigorifiques et des marchandises groupées», soit effectué, selon le choix du consignataire du navire. Selon la DGD, ce nouveau dispositif n'affecte aucunement ni la qualité du service rendu aux opérateurs, ni les délais du dédouanement des marchandises et ne compromet pas le traitement rapide des flux conformément à la réglementation en vigueur. L'institution douanière informe également les opérateurs économiques agréés qu'ils auront la possibilité de dédouaner leurs marchandises sans les transférer aux ports secs. Cette facilitation est en cours d'examen de faisabilité sur le plan du système d'information des Douanes.

H. H.

• Saison estivale

Opération «Plan bleu» à Médéa, plus de 12 000 enfants ciblés

Plus de 12 000 enfants, issus des différentes communes de la wilaya de Médéa, vont bénéficier de virée en bord de mer et d'accès, à titre gracieux, aux structures aquatiques de la région, dans le cadre de l'opération «Plan bleu», a-t-on appris auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Reconnue pour la 2^e année consécutive, l'opération «Plan bleu», qui devrait démarrer début juillet prochain va permettre aux enfants âgés entre 10 et 14 ans de profiter d'un déplacement en bord de mer, à raison d'une vague quotidienne de 200 à 300 enfants, avec plusieurs destinations au programme, a indiqué Kamel Kainou. Des bus, affectés par les communes ou en location auprès de transporteurs privés, vont assurer les rotations prévues, à cet effet, en direction des villes côtières choisies pour l'accueil de ces estivants, a-t-il déclaré, précisant que les concernés par ces virées en bord de mer pourraient être revu à la hausse, en fonction des moyens de transport qui seront mobilisés par les collectivités locales, partenaire dans cette opération. Une autre catégorie d'enfants, en l'occurrence ceux dont l'âge se situe entre 6 et 8 ans, aura droit à un accès gratuit aux piscines, déjà opérationnelles ou qui seront mises en exploitation début juillet prochain. 4 piscines, implantées à Médéa, Berrouaghia et Tablat, commenceront à accueillir ces enfants dès les prochains jours, tandis que 2 autres structures similaires, en phase d'essai technique, ouvriront bientôt leurs portes aux enfants issus des communes d'El Omara et Ouled Antar, ainsi que les enfants des communes voisines, a-t-il souligné.

Blida

Session de formation sur la gestion des déchets solides encadrée par des experts allemands

Une session de formation sur la gestion des déchets solides a été ouverte, ce lundi, à l'université Saâd Dahlab de Blida, au profit d'étudiants en Master de gestion des déchets, avec un encadrement assuré par des experts allemands. Ce stage de formation, devant profiter à une trentaine d'étudiants des universités Saâd-Dahlab et de Constantine 3, a pour objet les mécanismes d'exploitation des déchets, en tant que source d'énergie, a indiqué l'ingénieur et docteur de l'université allemande de Rostock, Abdallah Mansour. «La valorisation énergétique des déchets solides (par incinération, ou combustion, ou autres), à l'instar des déchets des cimenteries, peut constituer une source d'énergie inestimable», a assuré le docteur Mansour, soulignant la contribution attendue de ce stage, d'une semaine, dans la formation de cadres au fait des meilleurs technologies en vigueur dans ce domaine. Outre ces sessions de formation assurées aux étudiants, tout au long de leur cursus, d'autres stages sont programmés, une fois leurs diplômes en poche, au niveau de sociétés allemandes spécialisées dans la gestion des déchets, a-t-il fait savoir. «Si une majorité des pays arabes se débarrassent de leurs déchets solides sans chercher à les exploiter, un nombre d'entre eux, dont l'Algérie, se sont orientés, ces dernières années, vers la valorisation et recyclage de leurs déchets, en mettant à profit l'expérience européenne dans le domaine, dont, notamment, le modèle allemand. L'Allemagne est pionnière en la matière, avec une expérience vieille de 40 ans», a souligné cet universitaire. Le Docteur Mansour a expliqué ce «leadership» allemand par l'intérêt conféré à la recherche scientifique, à travers la formation de cadres spécialisés dans la gestion des déchets. Un exemple que l'Algérie œuvre à mettre en application, par notamment, la créa-



tion d'un Master dans le domaine, grâce à un partenariat entre l'université Saâd-Dahlab de Blida et l'université allemande de Rostock, avec le soutien de l'Agence allemande de coopération internationale. A noter que cette formation, qui s'étalera, sur deux années, vise à inculquer aux diplômés bénéficiaires, le savoir et les compétences nécessités en matière de traitement, gestion et recyclage des déchets, avec à la clé des stage pratiques aux sein d'entreprises et sociétés allemandes spécialisées.

Une fois ces cycles de formation achevés, les diplômés bénéficiaires seront aptes à rejoindre différentes sociétés et entreprises en charge de la gestion des déchets à l'échelle nationale, outre les entreprises industrielles, les centres de tri et autres sociétés de consultation en environnement, agences nationales et organisations professionnelles du secteur.

Saison estivale à Skikda Des plages féériques tout au long de 140 km de littoral

Plantées au milieu de paysages naturels féériques, les plages de la wilaya de Skikda, qui s'étirent sur un littoral de 140 km, offrent un enchantement particulier qui fait que quiconque les visite ne pourra pas s'empêcher d'y retourner.

Proposant une variété exceptionnelle de combinaisons de sables dorés, de verdure et de forêts, ces plages dont la plus immense au pays avec 24 km allant de la localité de Larbi-Ben M'hidi à Filfila, attirent chaque année des estivants des quatre coins du pays et même de l'étranger. Durant cet été 2018, Skikda a étoffé son offre de plages d'un nouveau site balnéaire à l'entrée de la plage Larbi-Ben M'hidi qui porte l'étrange et tentante appellation «La sirène». Ceci porte à 23 le nombre total de plages autorisées à la baignade dans la wilaya, a indiqué le directeur du tourisme et de l'artisanat traditionnel, Larbi Mechri. Les préparatifs de la nouvelle saison estivale sont presque terminés avec les actions régulières de nettoyage et réaménagement des plages pour accueillir dans les meilleures conditions les estivants attendus immédiatement après la fête de l'Aïd El Fitr, a souligné Mechri qui a relevé que ces préparatifs supervisés par les autorités de wilaya impliquent les corps de sécurité de la gendarmerie et de la police et la protection civile. Le président de l'APC de Skikda, Mohamed Bougueroua, assure, pour sa part, que cette collectivité qui, fière de ses plages Larbi-Ben M'hidi et Stora, a nettoyé ses sites du littoral depuis 10 jours en mobilisant 90

agents de l'entreprise CleanSki et de celle communale de nettoyage.

Le vœu de rouvrir la plage de Tamanart

Les Skikdis et estivants d'autres wilayas qui nourrissent le vœu de voir la plage enchantée de Tamanart rouverte à la baignade en offrant à ses visiteurs les structures d'accueil nécessaires, ont désenchanté, a confié le président de l'APC de Cheraïa, Tahar Bouhouch. Pourtant, l'administration de la collectivité a nettoyé la plage et aménagé des accès pour y conduire les estivants en prévision de son ouverture, a souligné Bouhouch qui a déploré l'opposition de la commission de wilaya de surveillance des préparatifs de la saison estivale. Cet élu rappelle qu'en 1981, cette plage avait été classée meilleure plage d'Afrique et fut très prisée même par des touristes étrangers, durant les années 1970 et 1980 mais «la décennie noire avait tout changé». Rouverte de 2003 à 2007, la plage a été de nouveau fermée et «les tentatives menées depuis par l'APC pour la rouvrir ont toutes essuyé un échec», a ajouté Bouhouch qui a souligné que malgré cette «fermeture», la plage attire



Ph : L'Echo d'Algérie ©

chaque saison les estivants, mais cela reste «bien risqué» en l'absence de surveillance. La non-ouverture à la baignade de la plage est motivée par «l'absence de conditions nécessaires», a indiqué le directeur de wilaya de tourisme sans donner plus d'explication.

Depuis le 1er juin, les plages de Skikda sont autorisées à la baignade, mais l'ouverture officielle de la saison estivale aura lieu fin juin avec une cérémonie «spéciale», a assuré le directeur du Tourisme.

Mechaka A.

Constantine 1 milliard de dinars pour viabiliser le pôle urbain de Retba

Une enveloppe estimée à 1 milliard de dinars vient d'être allouée pour viabiliser les logements réalisés au pôle urbain intégré de Retba, dans la commune de Didouche-Mourad (wilaya de Constantine), a-t-on appris, hier, auprès de responsables de la wilaya. Ce budget a été débloqué dans le cadre d'un financement «additionnel» décidé par le Gouvernement pour le secteur de l'Habitat, destiné à la viabilisation des logements à livrer dans les prochains mois à travers tout le territoire national, a précisé la même source, faisant part de l'importance de cet apport financier dans l'activation du processus de livraison de logements réalisés

sur ce site. S'étendant sur une surface de plus de 500 ha, le pôle urbain intégré de Retba, lancé en 2012, englobe d'importants programmes de réalisation de logements dont 6000 de type location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), dont les travaux de construction tirent à leur fin, a fait savoir la même source. Un programme de réalisation de près de 1500 logements publics locatifs (LPL) est également prévu sur ce site en plus, entre autres, d'un lot de 2000 unités promotionnelles aidés, a souligné la même source, précisant que les chantiers de réalisation de ces deux programmes

avancent à un rythme «soutenu».

Le nouveau pôle urbain intégré de Retba est doté de plus de 20 000 logements, tous segments confondus, en plus de toutes les structures d'accompagnement nécessaires, a-t-on rappelé de même source, mettant l'accent sur l'importance de cette nouvelle extension urbaine dans la maîtrise de la croissance démographique dans la région. La wilaya de Constantine a bénéficié, dans le cadre du programme national de construction des nouvelles villes de la réalisation, de trois pôles urbains intégrés, Aïn Nehas et Massinissa dans la daïra d'El Khroub en plus de celui de Retba.

M. El Hadi

Tébessa

Hausse attendue dans la production des céréales



La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tébessa prévoit une hausse dans la production des céréales au titre de l'actuelle campagne de récolte avec pas moins de 700 000 quintaux attendus, contre 335 000 quintaux récoltés l'année passée, a indiqué le chef de service de soutien et de la production agricole au niveau de cette direction, Azzedine Guedri. Le même responsable a précisé que 350 000 quintaux de blé de la production attendue seront livrés directement à la Coopérative des céréales et légumes

secs (CCLS), tandis que 350 000 quintaux d'orge seront conservés principalement par les agriculteurs et les éleveurs, et utilisés principalement comme aliments de bétail. Il a indiqué que la DSA a mis à la disposition des agriculteurs tous les moyens nécessaires pour réussir cette campagne de récolte lancée fin mai passé, en assurant 300 moissonneuses-batteuses, mobilisées également depuis les wilayas d'Oum El Bouaghi, Khenchela et de M'sila. De plus, la CCLS fournit aux agriculteurs les sacs de stockage des céréales récoltés et a mis à leur disposition pas moins de 10 points de collecte et stockage, a fait savoir le même responsable. Dans un autre registre, Guedri a indiqué que la production des légumes et fruits dans la wilaya de Tébessa demeure «en deçà des ambitions» soulignant que la nature des terres dans la région notamment dans le nord, dans les communes de Morsot, El Aouinet et Ouenza, «argileuse et lourde» nécessite de grandes quantités d'eau d'irrigation pour réussir les différentes cultures. Dans la région sud de la wilaya, dans les communes d'El Ma Labiodh, El Houidjbet, Bir El Atter, Négrine et Ferkane, la culture de la pomme de terre et de l'ail ouvre, selon la source, des «perspectives prometteuses» avec pas moins de 1,2 million de quintaux de pomme de terre attendus, cultivés sur une superficie de l'ordre de 3000 hectares, en sus de 3750 quintaux d'ail prévus sur une superficie de 25 hectares. La même source a également soutenu qu'en dépit des efforts déployés, la commercialisation de la production agricole, en l'absence d'une «stratégie efficace» et «des marches de gros» demeure «le souci majeur» des agriculteurs de Tébessa.

Campagne moissons-battage à Guelma

Production céréalière prévisionnelle de plus de 2,5 millions de quintaux

Le coup d'envoi de la campagne moissons-battage 2017-2018 a été donné, mardi, dans la wilaya de Guelma avec une production céréalière prévisionnelle de l'ordre de 2,57 millions quintaux, soit une hausse de plus d'un million de quintaux par rapport à la saison dernière, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Les données, présentées à cette occasion par les responsables concernés au wali Fatima-Zohra Rais qui a présidé l'opération du lancement de cette campagne depuis la commune de Bouchegouf, indiquent que la production du blé dur dépassera 1,98 million de quintaux parmi la récolte totale attendue, suivi du blé tendre (358 000 quintaux), l'orge (229 000 quintaux) et l'avoine (3000 quintaux).

Les conditions climatiques favorables ont considérablement contribué à l'amélioration du rendement des céréales dans la wilaya, a-t-on noté, indiquant que cette campagne cible une superficie globale de 87 100 hectares. Rappelant que cette année, il a été enregistré une pluviométrie de l'ordre de 561 mm contre 394 mm recensés l'année précédente, la même source a souligné que «la bonne répartition des précipitations», selon les périodes sensibles exigées par les plantations, a également contribué à l'amélioration du rendement dont les taux de précipitations les plus significatives ont été enregistrés en novembre 2017, date du lancement de la campagne labours semailles, avec 151 mm en novembre 2017, 65 mm en décembre de la même année en plus de 168 mm entre janvier et mars 2018.

Les mêmes services qui prévoient cette année la collecte de 1,300 million de quintaux de céréales, toutes espèces confondues, ont affirmé que les préparatifs liés à la réception de cette production à travers les 14 points de stockage de la wilaya ont été effectués. La campagne moisson-battage ciblera, à la ferme privée de l'agriculteur Oualid Keraimia, située à l'entrée de la commune de Bouchegouf, une surface de 162 hectares dont la majorité représente le blé dur. Les propriétaires de cette exploitation agricole prévoient la réalisation d'un rendement de 50 q/ha, à la faveur du suivi de l'itinéraire technique.

Oran

L'expérience du dossier électronique de vaccination certifié par le ministère de la Santé et l'Unicef

L'expérience du dossier électronique de vaccination (DEVAC) à Oran a été certifiée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'Organisation mondiale de l'enfance (Unicef), a annoncé la Direction de la santé et de la population (DSP).

La certification est intervenue après généralisation de l'expérience à travers la wilaya d'Oran, avec l'envoi de SMS aux parents les invitant à vacciner leurs enfants suivant le calendrier des rendez-vous, a indiqué le chef de service prévention à la DSP, le Dr Youssef Boukhari, soulignant que 83% des 280 SMS envoyés dernièrement à Oran ont eu un écho favorable.

L'expérience a été menée au niveau de la polyclinique du quartier Belgaïd le 10 juin en cours, en présence de représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière qui ont pris connaissance de visu de l'opération du dossier électronique de vaccination à Oran, désignée comme wilaya pilote.

Les SMS portent sur la fixation de rendez-vous pour vacciner les enfants dans le but d'éviter la perte de doses de vaccins qui sont coûteux et connaître la quantité utilisée dans chaque opération, selon le Dr Boukhari qui a souligné qu'en cas de défection, les parents peuvent informer la clinique pour renouveler le rendez-vous.

Le dossier électronique de vaccination généralisé dans les 54 polycliniques d'Oran réparties à travers ses 26 communes permet aux parents de vacciner leurs enfants à la clinique la plus proche et dans les sites où ils se trouvent, notamment, durant la saison estivale où les familles se déplacent souvent pour des vacances, a-t-on fait savoir.

Une fois l'expérience généralisée à l'échelle nationale en 2019, les parents pourront vacciner leurs enfants dans la clinique la plus proche et où ils se trouvent en insérant simplement le code de vaccination de l'enfant et le délai fixé par SMS, a expliqué le responsable du service prévention à la DSP.

Le programme du dossier électronique de vaccination, financé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et l'UNICEF, a été lancé à Oran fin 2016, dans une première phase, dans trois polycliniques des quartiers «USTO», «El Akid» et «El Yasmine» relevant de l'établissement de santé de proximité de Seddikia. L'opération a été ensuite généralisée, sur décision de la



Direction de la santé d'Oran durant le 2^e semestre de l'année 2017, à d'autres polycliniques après l'installation du réseau et l'entrée des informations des nourrissons nés de 0 à 18 mois en donnant un code à

chaque enfant pour permettre de suivre la vaccination et informer les parents des rendez-vous par SMS.

Lehouari K.

• Placement de plus de 11 500 demandeurs d'emploi depuis début 2018



Pas moins de 11 502 demandeurs d'emploi ont été placés durant les cinq premiers mois de l'année en cours, dans des administrations et entreprises économiques publiques et privées de la wilaya d'Oran, a révélé, ce mardi, la directrice régionale de l'emploi. «10 984 demandeurs ont été placés dans des postes classiques au niveau d'entreprises économiques privées et publiques, 167 autres au titre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 351 au titre de contrats de travail aidé (CTA)», a indiqué Sarah Bachir Zitouni.

Les demandeurs d'emploi ont été orientés vers les créneaux les plus demandés, notamment, ceux de l'agriculture, industrie, travaux publics, bâtiment et services, a-t-elle souligné. La responsable a indiqué que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a enregistré, à cette période à travers ses 10 annexes dont l'agence des hauts cadres, 35 153 demandes d'emploi pour 13 486 offres d'emploi dans divers domaines, invitant les jeunes à se diriger d'abord

vers la formation au niveau des CFPA et des instituts de formation professionnelle dans les spécialités demandées dans la wilaya, à savoir le tourisme, l'industrie et l'agriculture, pour créer des micro-entreprises. Le rôle de l'agence est la médiation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises publiques et privées et non pas le recrutement, a-t-elle expliqué. Par ailleurs, la directrice régionale de l'emploi a annoncé une campagne de sensibilisation au mois de juillet prochain dans le cadre de la réinsertion des détenus ayant purgé leur peine et désirant accéder au monde du travail.

Cette campagne d'un mois sillonnera les daïras de la wilaya en ciblant les entreprises publiques et privées pour les inciter à recruter des ex détenus ayant bénéficié de sessions de formation dans différentes spécialités, dans le cadre de la concrétisation de la convention signée dernièrement entre les ministères de la Justice et de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale.

Tissemsilt Remise de clés et d'affectations de 630 logements de différents programmes

Les clés et des affectations de 630 logements de différents programmes ont été remises à leurs bénéficiaires dernièrement dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, ce mardi, auprès de la Direction de wilaya de l'habitat.

Cette opération concerne les bénéficiaires de 90 logements publics locatifs (LPL) des communes de Sidi Slimane et de Sidi Lantri, de 40 logements sociaux participatifs (LSP), au chef-lieu de wilaya, et de 500 aides à l'habitat rural de 22 communes de la wilaya, a-t-on indiqué. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la grande opération initiée en application de la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika portant attribution de logements lors des occasions de fêtes religieuses et nationales. Par ailleurs, la Direction de l'habitat prévoit l'attribution de quotas de logements de différents programmes aux mois de juillet et août prochains au titre de cette opération dont 500 LPL à Khemisti et 400 aides à l'habitat rural. A rappeler que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, depuis le quinquennat 2005-2009 et jusqu'à fin mai dernier, de 56 472 logements tous programmes confondus dont 39 117 réalisés.

Sidi Bel-Abbès

Accidents de circulation et premier feu de forêt annoncent la saison chaude

Dans un bilan dressé par les services de la Protection civile de la wilaya de Sidi Bel-Abbès et dispatché à la presse par la cellule de communication de cette institution, il est fait part de 12 blessés dans six accidents distincts enregistrés durant ces deux jours seulement de l'Aïd El Fitr.

En effet, pour la seule journée du 15 juin (premier jour de l'Aïd), il fut recensé trois accidents dont le premier a eu lieu sur la route nationale N° 13 dans la commune de Merine (Zegla) vers 15h30, 4 blessés ont été recensés dont un fut évacué vers le CHU Dr Hassani Abdelkader de la ville en raison de la gravité de son état.

Le 2^e accident a eu lieu toujours dans la même journée de l'Aïd et le même axe de la RN 13 vers 21h30 au niveau de Teghalimet, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule et s'est heurté violemment contre un arbre faisant 3 blessés également alors qu'au même instant, les services de la Protection civile ont dû intervenir au centre-ville du chef-lieu de wilaya pour s'enquérir sur 2 personnes blessées des suites de la collision de leur motocycle avec un véhicule. Pour le 2^e jour, les mêmes services ont recensé 3 accidents qui se sont produits dans différents endroits de la wilaya provoquant un blessé dans chaque cas.

Le premier, entre 2 véhicules utilitaires, a eu lieu aux environs de minuit passée, sur le CW 48 au niveau de la commune de Tenira, le 2^e à 17h sur la RN 13 au niveau de la commune de Sidi Hamadouche des suites de dérapage du véhicule et une demi-heure plus tard dans les mêmes circonstances, ce 3^e accident a eu lieu sur la RN 62 reliant Oued Taourira à Merine après que le véhicule s'était renversé sur la chaussée.



Enfin, la Protection civile de la wilaya a dû intervenir également, ce dimanche, avec un important dispositif, en coordination avec les services des garde-forestiers suite à un départ de feu de forêt déclaré dans la forêt de Boutin (Hassi Daho) située à 10 km au sud de Sidi Bel-Abbès dans la daïra de Tenira. Plus de 70 hommes et 6 camions-citernes, cite le communiqué de la Protection civile, ont été mobilisés dans un premier temps pour circonscrire ce premier feu de forêt dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

T. D.

Ouargla

Finalisation des études de deux maisons de l'artisanat à Touggourt et N'goussa

Les études techniques concernant la réalisation de deux maisons de l'artisanat à Touggourt et N'goussa (160 et 25 km d'Ouargla) ont été finalisées et devront permettre de renforcer les structures du secteur et promouvoir l'artisanat dans la région, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya.

Il est attendu la réalisation de ces deux structures la consolidation des mécanismes de promotion et des réseaux de commercialisation des produits de l'artisanat, en plus de l'impulsion du tourisme saharien de façon générale.

Les efforts du secteur se concentrent actuellement sur les moyens de préservation de l'héritage des régions d'Ouargla et Touggourt dans le domaine de l'artisanat, à l'instar de la broderie sur tissu et sur laine, et ce, à travers une série de mesures visant l'encouragement des jeunes en particulier et leur accompagnement pour concrétiser cet objectif.

Parmi ces mesures de soutien et d'accompagnement, 442 artisans affiliés à la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya d'Ouargla ont bénéficié, à fin 2017, de locaux à usage professionnel pour exercer leurs activités dans un cadre organisé et dans de bonnes conditions, fait-on savoir à la DTA. De plus, 101 dossiers d'artisans souhaitant bénéficier du soutien du Fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel ont été approuvés après étude par la commission spécialisée, ajoute

la source qui signale que l'encouragement des artisans se manifeste aussi à travers la création d'une dynamique économique et l'implication des artisans dans diverses manifestations économiques de sorte à accroître leur rendement et la qualité de leurs produits et apporter une plus-value à l'économie nationale.

Il a été ainsi procédé à la qualification de 230 artisans affiliés à la CAM durant l'année 2017 dans diverses activités artisanales, en plus du bénéfice de 224 autres de sessions de formation dans certaines activités artisanales en voie de disparition, telles que l'art du sablage, la poterie et la vannerie à base de palmes de palmiers, a indiqué, de son côté, le directeur de la CAM, Abdelkader Hachani.

La wilaya d'Ouargla dispose actuellement d'une seule maison de l'artisanat au chef-lieu de wilaya, qui abrite le siège de la CAM et des pavillons dédiés à l'exposition-vente de produits artisanaux.

Le nombre d'affiliés à la CAM depuis sa création en 1999 a atteint les 10 166 artisans et artisanes, répartis entre l'artisanat d'art (3610 artisans), la production de matières



(1588) et les services (4968), générant près de 29 000 emplois, en majorité dans les services, selon les données de la CAM.

La CAM donne aussi la possibilité aux artisans de valoriser et promouvoir leurs pro-

duits à travers des participations aux salons locaux et régionaux spécialisés, ainsi qu'à des manifestations internationales.

Kadiro Frih

• La mosquée «El Atik» de N'goussa rouvre ses portes aux fidèles après réhabilitation



La mosquée «El Atik» de N'goussa (20 km d'Ouargla) a rouvert ses portes aux fidèles, après l'achèvement de la première tranche d'une «vaste» opération de réhabilitation, a-t-on appris auprès du bureau d'études chargé du suivi du projet. Fondée depuis près de sept siècles, la mosquée «El Atik» (antique), considérée comme l'un des plus imposants édifices de culte de la région, est appelée à jouer un rôle catalyseur dans le rayonnement religieux, éducatif, culturel, social et touristique. Une enveloppe de 22 millions de dinars a été consacrée à la réalisation de cette opération qui a concerné la remise en état de la mosquée occupant une superficie de plus de 852 m² dans le vieux ksar de N'goussa (inscrit patrimoine culturel) et la restauration de son minaret (13,60 m) construit, selon le cachet architectural maghrébin et d'où l'on a une vue panoramique sur les palmeraies et la ville.

Confiés à une entreprise privée, ces travaux ont permis d'augmenter la capacité de la salle de prière à 700 fidèles, en attendant le lancement prochain de la 2^e tranche de l'opération portant sur l'extension et la

réalisation d'autres espaces, dont une salle de prière pour femmes ainsi qu'une aile pédagogique composée, notamment, de classes, d'une bibliothèque et d'une salle de lecture. Dans le cadre des efforts menés par le secteur des affaires religieuses et des wakfs, en collaboration avec les services de la wilaya, pour encourager l'apprentissage du Saint Coran et l'enseignement de la Sunna (conduite du prophète Mohamed - QSSSL), surtout au profit des nouvelles générations, la commune de N'goussa a bénéficié aussi de la réalisation d'une nouvelle école coranique d'une capacité d'accueil de 160 places. Réalisée sur un terrain Wakf (bien communautaire) de 963,3 m², dont 730,5 m² bâtis, au niveau du vieux ksar, cette école dispose de diverses installations, notamment, des classes, un bloc administratif et une salle de conférences.

La wilaya d'Ouargla compte 415 mosquées, 20 écoles coraniques et une trentaine de zaouïas, dont celles des confréries El Kadiri à Rouissait et Tidjanja à Témachine, selon les données de la Direction des affaires religieuses et des wakfs.

K. F.

• El Oued

Plus de 900 stagiaires seront formés dans les activités agricoles d'ici 2019

Au moins 906 personnes seront formées dans diverses spécialités agricoles, dans leurs volets végétal et animal, au niveau des instituts et centres de la formation professionnelle de la wilaya d'El Oued, à la faveur d'un programme s'étalant jusqu'à 2019, ont annoncé des responsables de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Ce programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de la formation visant l'adaptation de la formation aux spécificités économiques et activités professionnelles, en vue de satisfaire les besoins du marché local de l'emploi en main-d'œuvre qualifiée, a affirmé le DFEP, Belkacem Ghaskili. Au regard de la grande importance que revêtent les activités agricoles, 16 filières ont été introduites dans la nomenclature de formation à travers 27 établissements de la formation, dont 17 centres de la formation professionnelle et de l'apprentissage (CFPA), six annexes, quatre instituts nationaux de la formation professionnelle (INSFP), soit 99% des établissements de la formation ouverts dans la wilaya d'El Oued. Les stagiaires seront scindés en trois types de formation, en l'occurrence l'apprentissage (741 stagiaires), la formation résidentielle (85) et la formation qualifiante (80), répartis entre la formation spécialisée (456 stagiaires), l'aptitude professionnelle (255), la formation de technicien supérieurs (25) et de techniciens (90), a ajouté le responsable. Ces filières ont été introduites pour répondre et prendre en charge les préoccupations et vœux des jeunes de la région à acquérir une formation dans divers segments agricoles, conformément aux vœux formulés lors des campagnes de sensibilisation menées en direction des jeunes des 30 communes de la wilaya. Le secteur dispose dans la wilaya d'El Oued de quatre INSFP, 17 CFPA, six annexes, deux écoles agréées et 19 sections détachées au niveau des villages et zones enclavées de la wilaya.

Illizi

Plus de 340 hectares consacrés à l'investissement agricole

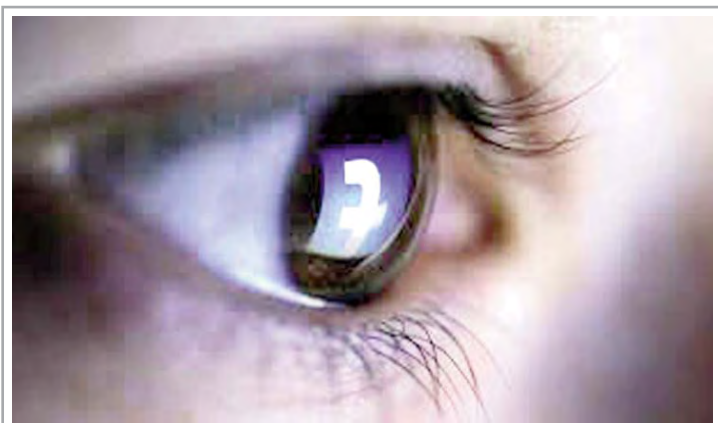
Une nouvelle surface vaste de 345 hectares (ha) a été consacrée à l'investissement agricole dans la wilaya d'Illizi dans le but d'étendre la superficie cultivée et à impulser l'activité agricole dans la région, a-t-on appris auprès des responsables de la Direction des services agricoles (DSA). S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire interministérielle N° 1839 datée du 14 décembre 2017, portant attribution du foncier agricole relevant des domaines destinés à l'investissement agricole au titre de la mise en valeur par concession, cette surface a été structurée en quatre périmètres implantés au niveau des communes de la wilaya d'Illizi, a précisé le DSA, Ahmed Brahimi. La commune d'Illizi s'est vue accorder deux périmètres créés au niveau de la zone Aïn Ghakli, vaste de 25 ha, l'autre, dans la région de Tikhmaline (200 ha), une autre surface de 200 ha dans la région de Timeroualine, commune frontalière de Debdeb, et une autre de 20 ha créée dans la région d'Aïn El Beïda, commune de Bordj Omar Driss, a précisé ce

responsable. La Direction des services agricoles est à la disposition des investisseurs pour procéder, après étude de leurs dossiers par la commission de wilaya, à la dynamisation et l'orientation de l'investissement en présence des postulants pour examiner leurs projets, a-t-il assuré. Ces nouveaux périmètres permettront, une fois entrés en exploitation, d'étendre la surface cultivée, la promotion des activités agricoles dans cette wilaya à vocation pastorale, aux sols fertiles et ressources hydriques abondantes, de consolider la production agricole, générer des emplois et réduire le chômage en fonction de l'orientation de l'Etat visant la diversification de l'économie nationale.

L'investissement agricole dans la wilaya d'Illizi a connu ces dernières années un bond «qualitatif» à la faveur des mesures préconisées portant assouplissement des procédures administratives, l'accompagnement des promoteurs et la création d'un espace favorable au développement des activités agricoles.

Facebook : le réseau social au cœur d'un nouveau scandale

Après l'affaire Cambridge Analytica, le réseau social se retrouve au cœur d'un nouveau scandale révélé par Six4Three et The Guardian. D'après des documents officiels présentés à la cour supérieure de San Mateo en Californie, Facebook aurait récolté énormément de données personnelles chez les utilisateurs de smartphones.



Mark Zuckerberg est donc explicitement accusé de pratiquer une surveillance de masse. Pour rappel, dans l'affaire Cambridge Analytica -qui est tout autre- des millions d'informations privées avaient été pillées pour influencer les élections américaines et le Brexit. Facebook avait dû faire preuve de plus de transparence et s'expliquer auprès du Congrès américain et du Parlement européen. Autant dire que cette nouvelle affaire de surveillance de masse ne va rien arranger. Comme expliqué plus haut, ce sont

The Guardian et Six4Three qui sont à l'origine de cette révélation. D'après le second, qui attaque Facebook en justice, «l'entreprise a utilisé des données pour offrir à certains produits et fonctionnalités du réseau social un avantage concurrentiel». Une affirmation qui vient appuyer la théorie qui voudrait que le site de Mark Zuckerberg chercherait à s'attirer un monopole par tous les moyens, même les plus douteux. Facebook, lui, se défend : «Ces accusations ne se basent sur rien et servent à détourner l'attention de la

plainte qui demande au tribunal d'ordonner à Facebook de confier aux développeurs un accès sans restriction aux données des amis des utilisateurs». Nul doute que cette affaire risque de durer un moment, mais que le réseau social n'est pas tout blanc dans cette histoire. Surtout lorsque l'on sait que Facebook espionnait déjà appels et SMS des utilisateurs de l'application sous Android. Avec cette nouvelle plainte, pas sûr que l'image du réseau social puisse être redorée, déjà mise à mal par l'affaire Cambridge Analytica. Affaire à suivre.

Apple propose désormais des Apple Watch Series 3 cellulaires reconditionnés

Le refurb d'Apple est bien connu des aficionados de nouvelles technologies. Et pour cause : ce dernier propose depuis des années des produits reconditionnés, donc remis à neuf, à un prix moindre. On y trouve aussi bien iPhone qu'iPod et depuis peu, l'iMac Pro. Mais aujourd'hui, c'est un nouveau produit qui arrive dans la boutique puisqu'il s'agit de l'Apple Watch Series 3 cellulaires.

La montre connectée la plus vendue du marché, déjà proposée à un prix moindre que les autres produits de la firme, affiche donc un prix moins haut qu'habituellement. L'Apple Watch Series 3 cellulaire est donc proposée reconditionnée chez Apple. Une montre connectée qui peut fonctionner indépendamment de l'iPhone et se connecte aux réseaux 4G. La montre est

disponible depuis peu de temps puisque commercialisée depuis septembre 2017. Apple, dont les montres connectées sont les plus vendues du marché, n'a donc pas perdu de temps. On trouve sur le site des modèles variant d'un prix de 359 à 549 \$. Au final, des réductions de 15% par rapport au prix initial d'un modèle neuf. Mais alors quelles différences pour ces montres

reconditionnées ? Simple : ces dernières sont remises à neuf et disposent d'une boîte blanches dédiées aux montres de cet acabit. Un adaptateur secteur USB et un câble de charge magnétique sont également présents tandis que la montre est garantie un an avec un droit de retour sous 14 jours. Malheureusement, seul le refurb américain propose l'Apple Watch Series 3 cellulaire.



De nouveaux smartphones sous Android infectés à l'usine par un malware



Certains de ces modèles peuvent embarquer un malware installé dès l'usine et c'est le cas de nouveaux téléphones repérés par l'antivirus Avast. Ce dernier parle de centaines de smartphones touchés par cette infection. Avast est encore plus précis en dévoilant la liste des modèles touchés dont certains commercialisés par ZTE, firme chinoise. C'est une infection qui touche aussi bien les modèles Archos que ZTE. Un malware préinstallé sur des smartphones d'entrée de gamme et appelé Cosiloon, affichant de la publicité pour ses propres applications et que l'utilisateur se retrouve quasiment contraint de les télécharger. A noter que la majorité des modèles transportant ce malware installé dès l'achat n'ont pas été certifiés par Google qui développe le système d'exploitation Android... Mais alors comment fonction Cosiloon ? Ce dernier se niche au cœur d'une application déjà présente dans le téléphone, mais n'apparaissant pas sur l'écran d'accueil. Le malware se trouve dans le système et s'appelle «ImeMess» ou «CrashService». Il lui suffit ensuite de se connecter à Internet pour pouvoir afficher de la publicité. Avast, dont la liste des modèles touchés est disponible a déjà contacté Google pour faire le nécessaire. Si vous êtes touché(e), il faudra utiliser l'antivirus Avast, par exemple, puis désinstaller vous-même l'application ImeMess -ou CrashService- dans les réglages du téléphone.

Le salon Vivatech enregistre une hausse de fréquentation de 47%

L'édition 2018 du Salon international des startups Vivatech, à Paris, a enregistré une hausse de fréquentation de 47% par rapport à l'an dernier, avec plus de 100 000 visiteurs du monde entier accueillis en trois jours. Outre le Président, Emmanuel Macron, et une grande partie du gouvernement français, ce rendez-vous mondial de l'innovation a attiré de nombreux patrons

internationaux, dont le fondateur et PDG de Facebook, Mark Zuckerberg, le PDG d'IBM, Ginni Rometty, le patron de Microsoft, Satya Nadella, ou encore celui d'Uber, Dara Khosrowshahi. Quelque 1800 startups ont exposé du 24 au 26 mai pour cette 3^e édition de Vivatech, qui a mis l'accent sur l'Afrique. L'événement a également attiré 1900 investisseurs et le même

nombre de journalistes du monde entier. Inspiré du CES, le grand rendez-vous mondial de la technologie à Las Vegas (Etats-Unis), le salon parisien, créé en 2016, est co-organisé par Publicis Groupe et le Groupe Les Echos. Il avait accueilli l'an dernier 68 000 visiteurs, soit 50% de plus que lors de sa première édition, quand il avait revendiqué 45 000 entrées.

ZTE devra payer un milliard de dollars pour rester aux USA



La fin du feuilleton entre les USA et ZTE, constructeur chinois, touche peut-être à sa fin... Rappel des faits : la firme avait été interdite d'utilisation des technologies développées aux Etats-Unis pour avoir commercé avec l'Iran. Une sanction longue de sept ans l'empêchant d'utiliser le système d'exploitation Android pour ses smartphones, les puces Qualcomm... tous américains. Face à une telle sanction pouvant mettre en danger l'ensemble de la société, ZTE avait fait appel de cette décision tandis que le gouvernement chinois demandait à échanger avec le président des Etats-Unis : Donald Trump.

Aujourd'hui, la sanction sera levée, mais la firme chinoise devra s'acquitter d'une forte amende -mais pas que. Comme toujours, Donald Trump a décidé de communiquer sur sa décision via Twitter. Une seconde chance

a donc été accordée à ZTE qui pourra continuer à utiliser les technologies américaines. Au passage, la firme chinoise devra payer une amende élevée de 1,3 milliards \$, mais pas que. Et pour cause : la société sera dans

l'obligation de changer sa hiérarchie et donc son management. Un management gérant plus de 70 000 employés pour un revenu de 17 milliards \$/an. ZTE est donc un mastodonte chinois qui a tout intérêt à continuer à vivre pour les employés, mais aussi le gouvernement de son pays: la firme stimule l'économie. Sans oublier que la société passe énormément de commandes à Qualcomm pour ses puces, la perte d'un tel client serait très problématique pour les revenus de ce dernier. A noter que Donald Trump veut également que ZTE achète l'ensemble de ses composants aux USA.

Boire assez l'eau pourrait vous aider à mincir

Augmenter sa consommation d'eau pourrait vous aider à perdre jusqu'à 5 kg, selon une étude américaine. Deux verres d'eau une demi-heure avant chaque repas pourraient vous aider à perdre du poids, selon une étude de l'Institut polytechnique et l'université de Virginie (Etats-Unis).

Pour aboutir à cette conclusion, les chercheurs ont comparé deux groupes d'hommes et femmes : les premiers en surpoids, les autres en état d'obésité. Les deux groupes ont dû suivre un régime hypocalorique (manger moins de calories que l'énergie dépensée - 1200 calories pour les femmes et 1500 pour les hommes), le second en augmentant sa quantité d'eau (500 ml, soit deux verres, 30 mn avant chaque repas), pendant plus de 12 semaines.

Au final les deux groupes ont perdu environ 5 à 8 kg, mais le groupe buveur d'eau a perdu 2 kg de plus que le premier groupe. Selon le résultat des analyses, cette différence s'explique car le second groupe a ingurgité moins de calories au cours des repas (40 en moins) que l'autre groupe. Ce résultat s'accorde avec des études précédentes démontrant que les buveurs d'eau ingurgitaient en moyenne 200 calories de moins que les non buveurs d'eau, selon la revue *Plus One*.



Les huiles de cuisson qu'il faut éviter



Des composés cancérigènes s'échappent en grande quantité de certaines huiles de cuisson végétales lorsqu'elles sont chauffées pendant plus de 20 mn, selon une étude britannique. Les huiles végétales et, notamment les huiles de maïs et tournesol ont toujours été mises en avant par les professionnels de santé comme la bonne alternative au beurre et aux graisses animales. Mais attention, selon une étude britannique, lorsque les huiles végétales sont cuites à une certaine température, elles deviennent toxiques elles-aussi. A température élevée les huiles végétales s'oxydent et se décomposent assez rapidement en aldéhydes et peroxydes lipidiques.

Or, l'aldéhydes est considéré comme un agent cancérigène et lié à un risque accru de maladie cardiaque, même consommé ou inhalé en petites quantités. Auparavant, on estimait cette production atteinte à partir de 225° pour l'huile de tournesol, 230° pour l'huile de maïs, et de 160 à 190° pour l'huile d'olive extra vierge. Mais cette nouvelle étude a changé la donne. Résultat : les huiles de maïs et de tournesol, riches en acides gras polyinsaturés, ont généré des niveaux très élevés d'aldéhyde, jusqu'à 20 fois de plus que la concentration recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et à partir

de 20 minutes de cuisson. Le tournesol et le maïs sont donc très bien, mais uniquement si vous ne les soumettez pas à la chaleur ou à la cuisson. En revanche, l'huile d'olive et l'huile de colza pressée à froid, tout comme le beurre et la graisse d'oie, ont produit beaucoup moins d'aldéhyde car, selon les chercheurs, leur teneur en acides gras monoinsaturés et saturés les rendait beaucoup plus stables à la cuisson. La solution serait donc de préférer les huiles faites d'acides gras polyinsaturés, meilleures pour le cholestérol et pour le cœur, pour une utilisation froide et de passer aux acides gras saturés et monoinsaturés pour la cuisson.

Sel et équilibre alimentaire

Le sel (ou chlorure de sodium) est indispensable au bon fonctionnement de l'organisme. Les minéraux qu'il contient permettent, par exemple, aux neurones de fonctionner correctement et aux muscles de se contracter. Il est également le garant d'une bonne hydratation. Cependant, consommé en excès, le sel peut être un facteur de risque de certaines maladies. Ainsi, depuis quelques années, les pouvoirs publics s'inquiètent de l'augmentation excessive de la consommation de sel dans les populations des pays

développés. Il est donc important de surveiller ses apports en sel et de ne pas trop saler les plats lors de l'assaisonnement. En effet, la réduction de la consommation de sodium contribue au maintien d'une pression sanguine normale, dans le cadre d'une alimentation équilibrée et d'un mode de vie sain. Pour maîtriser votre consommation de sel, voici quelques astuces : Lisez les valeurs nutritionnelles des étiquettes des produits alimentaires pour les comparer et choisissez ceux dont la teneur en «sel» ou



«sodium» est la plus faible. 1 gr de sodium = 2,5 gr de sel. Limitez les principaux aliments vecteurs de sel : le pain et les biscottes, les condiments et sauces, les plats cuisinés, les fromages, les soupes et potages, ainsi que les quiches et pizzas,

les bouillons de légumes ou de viandes, les aliments très salés tels que la morue ou les anchois. Salez modérément les plats ou l'eau de cuisson, évitez de poser la salière sur la table et goûtez les plats avant de les saler.

3 aliments gras qui luttent efficacement contre le cholestérol

Vous cherchez des aliments anti-cholestérol à consommer au quotidien ? En plus de manger des noix, il existe d'autres solutions pour réguler votre taux de cholestérol. Voici trois aliments gras qui peuvent vous aider.

L'avocat, l'un des aliments anti-cholestérol

L'avocat est l'un des meilleurs aliments anti-cholestérol. En effet, il n'apporte pas un seul gramme de cholestérol, mais des lipides bons pour le cœur, qui favorisent le bon cholestérol. Grâce à ses acides gras insaturés, l'avocat permet également de faire baisser le mauvais cholestérol. Vous pouvez



le consommer tel quel avec un peu de poivre et de citron, mais sans vinaigrette ni mayonnaise.

Manger des noix contre le cholestérol

Les noix sont très connues pour combattre le

cholestérol. Elles contiennent également de bons lipides pour l'organisme, et elles permettent de réguler le taux de cholestérol. Vous pouvez en consommer au moins 2 g par jour pour profiter de ses bienfaits (une à deux

poignées). En plus des noix, vous pouvez vous tourner vers les amandes, la noix de cajou, la noix de pécan, etc.

Le poisson contient les bons lipides

Contrairement aux idées reçues, le poisson contient également de bons lipides pour réguler le taux de cholestérol, à raison de 3 fois par semaine. Vous pouvez ainsi consommer de la sardine, qui protège des maladies cardiovasculaires. Vous pouvez également opter pour du thon ou du maquereau, en boîte et à l'huile d'olive ou même frais. Ces poissons apportent des oméga-3 essentiels pour combattre le mauvais cholestérol.

Les fruits de mer pour prévenir le déclin cognitif

Selon une nouvelle étude menée conjointement par des chercheurs de la Rush University Medical Center (aux Etats-Unis) et de la Wageningen University (aux Pays-Bas), consommer des fruits de mer au moins une fois par semaine permettrait de freiner le déclin cognitif. Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont suivi 915 volontaires américains âgés de 81,5 ans en moyenne.

Au début de l'expérience, aucun volontaire ne souffrait de démence - un terme assez large qui désigne un déclin des aptitudes mentales, de la mémoire, des capacités de repérage dans l'espace, des problèmes de communication, des troubles de la perception visuelle. Pendant 5 ans, les participants ont régulièrement passé des tests cognitifs (mémoire, repérage spatiotemporel...) et devaient fréquemment répondre à des questionnaires concernant leurs habitudes alimentaires. Les chercheurs ont observé que les volontaires qui consommaient régulièrement des fruits de mer (du poisson frais, des crustacés, des coquillages, des crevettes... au moins une fois par semaine) présentaient un déclin cognitif moins important et avaient, notamment moins de problèmes de mémoire que les autres.



L'utilisation rationnelle du coton-tige

On pense souvent bien faire en nettoyant ses oreilles à l'aide d'un coton-tige. Pourtant, c'est inutile et contre-productif. Le cérumen présent dans les oreilles a un rôle de protection, il ne faut pas chercher à l'enlever à tout prix. Vouloir le retirer avec un coton-tige a plutôt pour effet de le tasser et de le repousser vers le fond du conduit auditif, au risque de former un bouchon. Si la présence de cérumen est visible et gênante, il est recommandé de nettoyer seulement l'entrée de l'oreille (la conque) avec un gant humide ou un kleenex. Mais de ne jamais aller nettoyer plus loin dans le conduit auditif.

Enseignement de l'Histoire de la Révolution algérienne Trois manuels scolaires conçus et remis par le ministère des Moudjahidine au secteur de l'Education nationale

Trois manuels scolaires sur la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et la résistance nationale contre l'occupation française conçus par le ministère des Moudjahidine ont été remis au ministère de l'Education nationale pour leur utilisation dans les trois paliers d'enseignement, a annoncé, ce mardi à Mascara, Tayeb Zitouni.



«Le ministère des Moudjahidine a conçu trois manuels scolaires sur la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et la résistance nationale contre l'occupation française. Ces ouvrages ont été remis au ministère de l'Education nationale pour être utilisés dans les trois paliers d'enseignement», a indiqué le ministre, à l'ouverture d'une conférence sur le chahid Ahmed Zabana fierté des martyrs sur l'autel des sacrifices pour la liberté», organisée par le Centre national des études et des recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. Le ministre des Moudjahidine, qui a présidé les cérémonies marquant le 62^e anniversaire de l'exécution du chahid Ahmed Zabana, a indiqué que 32 documentaires sur des événements et des personnalités histo-

riques de la Révolution algérienne ont été produits et remis aux médias nationaux audiovisuels en vue de leur diffusion. Par ailleurs, Tayeb Zitouni a rappelé les actions menées par son département ministériel pour améliorer la prise en charge des moudjahidine et ayants-droit, citant en exemple, notamment la numérisation du fichier national des moudjahidine et des ayants-droit, la réduction du nombre de documents constituant les différents dossiers et l'établissement de documents au niveau des directions de wilaya des moudjahidine. Cette conférence historique a été marquée par des interventions sur la vie du chahid Ahmed Zabana suivies par la projection d'un documentaire sur son parcours dans le mouvement national jusqu'à son exécution par guillotine, le 19 juin 1956,

dans la sinistre prison de Serkadji, à Alger. Ahmed Zabana est né en 1926 dans la commune de Zahana, à Mascara. Il a adhéré, dans les années 40, au mouvement des Scouts musulmans algériens (SMA) avant de rallier les rangs du MTLD puis arrêté en 1950. A sa sortie de prison, il a pris part avec les choucha Benabdelmalek Ramdane et Larbi Ben M'hidi à la préparation du déclenchement de la Guerre de Libération à Sig et Zahana, relevant de la wilaya de Mascara. Blessé le 8 Novembre 1954, lors de la bataille de Ghar Boudjlida, dans la commune d'El Gaâda (Mascara), il a été arrêté et emprisonné. Le martyr Zabana a été le 1^{er} condamné à mort guillotiné le 19 juin 1956 à la prison de Serkadji d'Alger.

A. S.

Biographie et œuvre de Lounes Matoub Béjaïa abrite un colloque international

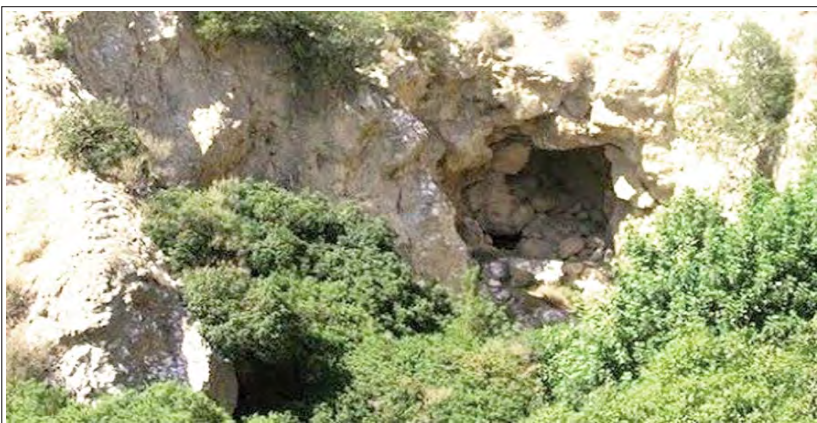
Un colloque international articulé autour de la vie, l'œuvre et le parcours de Lounes Matoub, une figure de proue de la chanson kabyle, a été ouvert, ce mardi, à l'Université de Béjaïa, avec l'objectif de rendre compte de l'importance du patrimoine immatériel légué, mais surtout, de la portée de chacune des facettes que celui-ci recouvre, qu'il s'agisse de chant et poésie ou de leurs pendants artistique, philosophique et psychologique. Assassiné il y a 20 ans, presque jour pour jour, Matoub, auteur, compositeur, interprète, continue pour autant, selon les présents au colloque, à fasciner les foules, ses chansons se bonifiant au fil des années et reprises avec délectation dans toutes les chaumières, que des intellectuels, qui bien que tardivement, ont fini par trouver en lui une vraie source d'inspiration. Et pour cause ! Peut-être sans l'avoir voulu, l'artiste a assurément magnifié son œuvre, sa poésie, à la fois diverse et fine par ses formes et ses thèmes, par une action sociale et militante en faveur de la démocratie qui ne s'est jamais démentie. La combinaison de l'une et de l'autre a forgé en lui l'image d'un militant convaincu, un idéaliste impénitent et un poète-philosophe retentissant, voire «un leader d'opi-

nion dont le verbe est écouté et le message suivi», souligne à son propos Djamel Chikhi, professeur à l'Université d'Ottawa (Canada), qui le classe dans la lignée des philosophes existentialistes et qui lui attribue une dimension universelle. L'occasion de ce colloque, en effet, a d'emblée focalisé sur l'expression multiple et plurielle de l'œuvre de Matoub, entrevue comme «un patrimoine qui se reflète à travers une poésie engagée, spirituelle, idyllique, historique, socio-anthropologique, politique, voire psychologique», soutient, pour sa part, Nora Belgasmia de l'Université de Tizi-Ouzou, qui en fait la démonstration en déroulant une flopée de poèmes. Etalé sur 3 jours, le colloque, auquel participent des chercheurs nationaux et étrangers, notamment de France, du Maroc et du Canada, entend lever le voile sur les différents aspects de l'œuvre matoubienne et susciter en conséquence, selon Boualem Saïdani, recteur de l'Université de Béjaïa, des «pistes de recherche académique pour un retentissement à la mesure de la popularité de l'artiste, adulé dans toutes les régions berbérophones du Maghreb».

Benadel M. /Ag.



Enfûmades d'Ouled Riah Inscription du site historique «Grotte de Frachih» dans la liste des biens culturels de Mostaganem



Le site historique «Grotte de Frachih» a été inscrit dans la liste de l'inventaire supplémentaire des biens culturels de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la Direction de la culture. Le chef de service patrimoine culturel à la Direction de la culture, Laïd Bouazza, a rappelé que ce site historique, retenu pour classement, a été le théâtre d'un massacre d'un millier de personnes de la tribu d'Ouled Riah entre le 18 et le 20 juin 1845. Cette grotte historique remontant à des

millions d'années, située dans la région de Frachih aux monts de la Dahra, dans la commune de Nekmaria à l'est de la wilaya de Mostaganem, se trouve dans un mauvais état à cause des facteurs naturels et humains, dont sa proximité de l'oued Zrifa et l'humidité provoquant des fissures dans ses parois et la chute des roches, a-t-il déploré. Le classement de ce site historique, témoin des «enfûmades de la Dahra», permettra sa réhabilitation et la conservation des effets et des ossements de la

population ayant péri dans ce massacre commis par le colonisateur français dans le cadre de la politique de la terre brûlée, a-t-on souligné. Selon des sources historiques, la tribu d'Ouled Riah, pourchassée le 17 juin 1845 par le colonel français Péliissier à la tête d'un contingent militaire composé de 4000 soldats pour avoir soutenu l'insurrection de Chérif Boumaâza (1845-1847), s'est retranchée dans une grotte proche de l'oued Zrifa et entretint une résistance avec des moyens traditionnels modestes. Devant le refus de se rendre, la population fut encerclée, l'entrée de la grotte fut bouchée de bois et de bottes de foin qui furent incendiés pour une durée de 18 heures pour asphyxier ceux qui s'y trouvaient à l'intérieur. Mille personnes (femmes, enfants et vieux) périrent en choucha dans ces enfûmades. En commémoration de ce massacre, les autorités de la wilaya de Mostaganem ont réalisé, durant les dernières années sur les lieux, une fresque immortalisant cet événement et aménagé un chemin menant à la grotte sur une distance de 5 km et des escaliers menant vers l'oued, en plus de la création d'un musée sur ce site.

• Journée de l'enfant africain Diverses activités proposées à la bibliothèque principale de Constantine

La bibliothèque principale de lecture publique Mustapha Nator de Constantine a accueilli, ce mardi, des ateliers de formation, de jeux intellectuels et d'activités récréatives à l'occasion de la célébration de la Journée de l'enfant africain (16 juin). Le groupe scout «Alaoua Ali» a ainsi animé au sein de la bibliothèque au profit des jeunes enfants des ateliers de dessin, de peinture, de lecture et de jeux cérébraux sanctionnés par l'attribution de prix aux enfants lauréats. Placée sous le slogan «l'enfant, âme de la vie», la célébration de la Journée de l'enfant africain vise à «permettre aux enfants de prendre conscience de leurs droits fondamentaux et promouvoir chez eux le sens de la sociabilité», a indiqué Wafia Derouaz, directrice de la bibliothèque. Ces activités ludiques développent chez les enfants participants le sens de la citoyenneté et de la participation et les préparent à devenir des adultes socialement responsables, tout en favorisant l'épanouissement de leurs talents, a relevé le chef du groupe scout «Alaoua Ali». Un documentaire sur l'univers a été présenté à l'occasion aux enfants dont les lauréats des diverses concours ont été honorés.





Palestine

Un massacre, un point c'est tout

Depuis une dizaine de jours, les «confrontations» comme appellent avec indécence les médias internationaux les tirs à balles réelles de snipers israéliens sur des manifestants palestiniens non armés, à la frontière de Ghaza se sont calmées.

Que les Netanyahu et Lieberman ne crient pas trop tôt victoire : la raison principale de cette accalmie est le Ramadhan, ce mois où les musulmans vivent les longues heures du jeûne au ralenti. Après l'Aïd qui a clôturé ce mois, les manifestations reprendront, et, sans doute, le massacre. Non, il ne s'agit pas de confrontations, mais d'un massacre, quand des soldats bien protégés dans des positions défensives tirent -souvent avec des fusils à lunette- sur des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants qui manifestent les mains nues derrière un système de clôture électronique large de plus de cinquante mètres, cette même clôture qui fait de Ghaza la plus grande prison de la planète. En un seul jour, ce funeste 14 mai, soixante manifestants sont assassinés par les soldats israéliens (qui n'ont pas eu un seul blessé) : massacre est donc bien le mot, et ceux qui, comme *Le Figaro*, parlent d'«affrontements meurtriers» deviennent par la même complices de ce véritable crime contre l'humanité. On attendrait du président palestinien Mahmoud Abbas qu'il saisisse la Cour pénale internationale pour y traduire en justice les dirigeants politiques et militaires israéliens... mais la haine qu'il voue au Hamas qui, ne l'oublions pas, avait largement battu le parti du Président aux dernières élections, a déteint sur les deux millions de résidents palestiniens de la bande de Ghaza, comme si, après leur vote, ils n'étaient plus ses concitoyens. Que de la classe politique israélienne n'ait pas entendu ne serait-ce qu'un murmure d'indignation n'est pas pour nous surprendre : elle est aujourd'hui totalement à droite, qu'elle soit dans le gouvernement ou dans l'opposition, et même le Meretz qui dans le passé s'était singularisé par ses positions contre la guerre et l'occupation, n'a pas cette fois fait entendre une voix dissidente, confirmant une fois de plus que même pour la gauche, Ghaza n'était pas un territoire peuplé de 2 millions d'être humains, mais un sanctuaire de terroristes,

une menace existentielle. Mais ce qui est plus grave c'est le silence assourdissant de l'opinion publique. Hormis des rassemblements de quelques centaines de personnes dans les villes (quelques milliers dans les localités arabes), le massacre n'a provoqué ni la colère, ni la honte des bonnes âmes israéliennes. Cette absence marque le tournant à droite que vit la société israélienne dans son ensemble. La guerre du Liban (1980) et le processus d'Oslo (1990) avaient divisé l'opinion israélienne en deux, et une moitié de celle-ci avait su se mobiliser et trouver les forces pour mettre fin à la guerre puis pour obliger le gouvernement à reconnaître l'OLP et mener des négociations de paix avec ses dirigeants. Aujourd'hui, le seul rassemblement de masse à Tel Aviv a été pour fêter la victoire d'Israël à l'Eurovision. Israël a retrouvé son unité dans une espèce de mélange nauséabond entre ceux qui applaudissent les exploits de «nos soldats» à Ghaza, et ceux qui gardent un silence complice face au massacre ; dans une certaine mesure, ces derniers sont encore pire que les supporters de Netanyahu et de sa politique criminelle.

Israël frappe 25 objectifs en riposte à des tirs de roquettes

L'armée israélienne a frappé environ 25 cibles dans la bande de Ghaza en riposte à des tirs de roquettes en provenance du territoire palestinien sur fond de tensions avivées depuis plusieurs semaines dans cette région. L'armée israélienne a indiqué, dans un communiqué, avoir dénombré environ 30 tirs de projectiles, parmi lesquels des roquettes, au cours de la nuit de mardi à mercredi à partir de la bande de Ghaza en direction d'Israël. Le système de défense antiaérien israélien a intercepté sept tirs palestiniens, trois autres sont retombés à l'intérieur du territoire même, a dit l'armée. Si les autres tirs ont atteint Israël, aucune victime n'y a été rapportée. Les trois raids aériens menés



par les appareils israéliens interviennent dans un climat de tensions avivées depuis plusieurs semaines dans et autour de la bande de Ghaza, langue de terre entre Israël, Egypte et Méditerranée. Différents acteurs internationaux s'alarment de cette montée des tensions et de la dégradation de la situation humanitaire et économique dans le territoire, et mettent en garde contre le risque d'une nouvelle guerre. Le Hamas qui dirige sans partage la bande de Ghaza et Israël se sont livrés trois guerres depuis 2008 et observent depuis la dernière en date en 2014 un cessez-le-feu tendu régulièrement ébranlé par des actes hostiles. «L'organisation terroriste Hamas a pris pour cible les civils israéliens au cours de la nuit en les soumettant à une puissante attaque de roquettes, et entraîne la bande de Ghaza et sa population civile sur une pente sans cesse plus néfaste», a dit l'armée. Les tensions se sont accrues avec le début, le 30 mars, d'une mobilisation dans la bande de Ghaza contre le blocus et pour le droit au retour des Palestiniens sur les terres dont ils ont été chassés ou qu'ils ont fuies à la création d'Israël en 1948. Israël justifie le blocus imposé depuis plus de 10 ans à la bande de Gaza par la nécessité de contenir le Hamas. Ce mouvement a commencé le 30 mars, donnant lieu à des manifestations le long de la frontière et des heurts entre Palestiniens et soldats israéliens postés le long de la

barrière enfermant l'enclave. Au moins 132 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis cette date, la très grande majorité dans les heurts le long de la frontière. La mobilisation a faibli ces derniers temps, mais Israël cherche depuis lors la parade à l'envoi massif de cerfs-volants et de ballons incendiaires qui, lancés de la bande de Ghaza, ont mis le feu à des milliers d'hectares de son territoire.

Les émissaires de Trump dans la région

Le phénomène donne lieu à une surenchère politique sur les moyens de le contrer. Au nom de la riposte proportionnée et dans le souci d'éviter l'escalade, l'armée israélienne a résisté aux appels à éliminer les cerfs-volistes. Mais elle a accentué la réponse militaire en frappant des positions du Hamas, qu'elle tient responsable de tout ce qui se passe dans le territoire.

Le Hamas pour sa part semble avoir décidé de riposter aux frappes israéliennes

L'accès de la fièvre de la nuit est ainsi survenu à la suite de frappes israéliennes contre trois positions militaires du Hamas, menées selon l'armée en représailles à l'envoi incessant de cerfs-volants et de ballons incendiaires. Les sirènes d'alerte ont ensuite commencé à retentir dans les localités israéliennes de Ghaza prévenant contre l'imminence d'impacts de roquettes ou de mortier.

Les échanges belliqueux de la nuit se sont produits avant l'arrivée en Israël des émissaires du président américain Donald Trump en Israël pour faire avancer le projet de plan de l'administration face à l'inextricable conflit israélo-palestinien. Aucune indication claire n'est disponible quant à la date à laquelle l'administration Trump pourrait présenter un tel plan, sur lequel elle dit travailler depuis des mois. Le pessimisme est très partagé quant aux chances de succès de ce plan. Les interrogations sont profondes aussi quant à la manière dont ce plan prendrait en compte la situation ghazaouie.

Le passage de Rafah ouvert jusqu'à nouvel ordre

La direction du point de passage de Rafah a averti, mardi soir, que le travail du passage se poursuivrait jusqu'à nouvel ordre, après la fin de l'ouverture par les autorités égyptiennes pendant le mois de Ramadhan. Le bureau d'information a indiqué sur sa page Facebook que le passage restera ouvert jusqu'à nouvel ordre, en cas de nouveauté, il sera publié sur la page officielle du passage. Les autorités égyptiennes ont ouvert le passage pendant seulement 45 jours depuis le début de l'année, il a été fermé pendant 110 jours, tandis que des milliers de Ghazaouis attendent de voyager pour des besoins humanitaires.

Naufrage en Indonésie Le bilan passe à 180 disparus

Près de 180 passagers sont portés disparus après le naufrage d'un ferry dans un lac volcanique indonésien, selon le nouveau bilan communiqué, ce mercredi, par la police qui révisé nettement à la hausse les estimations initiales des victimes.

Les secouristes soulignent cependant que le nombre de personnes qui se trouvaient à bord de l'embarcation en bois qui a coulé, lundi, dans le lac Toba, dans le nord-ouest de l'Indonésie, n'est pas connu. Le ferry n'avait pas de manifeste tandis que des passagers sont montés sans billet, selon Muhammad Syaugi, chef de l'équipe de secouristes. D'après la police, qui se fonde sur des signalements de proches, il y a 178 disparus. Si ce bilan était confirmé, il s'agirait de l'une des pires catastrophes maritimes de l'histoire du vaste archipel de 1700 îles. Un précédent bilan communiqué par l'agence de gestion des catastrophes faisait état de 80 disparus. Au moins trois corps ont été récupérés tandis que 18 personnes ont été secourues. Les autorités suspectent l'opérateur d'avoir navigué illégalement sur les eaux de cette destination touristique très prisée de l'île de Sumatra. Les recherches vont durer au moins une semaine compte tenu de l'étendue du lac qui remplit le cratère d'un super volcan. L'un des lacs les plus

profonds au monde, il compte une superficie de 1145 kilomètres carrés. Environ 400 secouristes étaient à pied d'oeuvre. Sur des images des opérations, on pouvait les voir recouvrir le corps gonflé d'une femme échouée sur une berge. Nurhayati attendait anxieusement des nouvelles : «Nous resterons ici jusqu'à ce qu'ils trouvent le corps de mon frère. Nous voulons juste voir son corps et le prendre avec nous». Selon le récit de survivants, le bateau a commencé à vibrer face à des vents violents et des hautes vagues alors qu'il était à mi-trajet entre une île au milieu du lac et la berge. Au moment du drame, l'Indonésie à majorité musulmane célébrait la fin du mois du jeûne de Ramadhan. Des millions d'Indonésiens partent en vacances à cette occasion et nombre d'entre eux se rendent au lac Toba. Les accidents maritimes sont fréquents en Indonésie où les ferries sont l'un des moyens de locomotion les plus utilisés mais où les normes de sécurité laissent à désirer.



Afghanistan

Trente membres des forces afghanes tués par les talibans

Trente membres des forces afghanes ont été tués, ce mercredi, dans une embuscade des talibans, dans la province occidentale de Badghis, rapportent les autorités locales. Il s'agit de la première offensive majeure du mouvement islamiste depuis la fin, dimanche, du cessez-le-feu de trois jours qu'il avait décrété pour l'Aïd El Fitr. Selon Abdul Qafoor Malikzai, gouverneur de la province de Badghis, les talibans ont attaqué deux postes de sécurité au lever du jour. Pour Abdul Aziz Bek, chef du conseil provincial, c'est à une base militaire du district de

Balamerghab qu'ils se sont attaqués. «Après des heures de combats acharnés, 30 membres forces de sécurité afghanes ont été tués et les talibans se sont emparés de la base», a-t-il déclaré. Quinze «étudiants en religion» ont par ailleurs été tués pendant la nuit dans d'autres secteurs, a poursuivi le chef du conseil, ajoutant que les extrémistes avaient effectué des reconnaissances pendant le cessez-le-feu. Un porte-parole de la police de Badghis a confirmé la mort de 30 militaires. Quatre autres ont, selon lui, été tués au cours d'affrontements distincts

dans le même secteur. Les forces gouvernementales ont également observé une trêve pour l'Aïd, qui marque la fin du Ramadhan. Elle devait initialement s'achever, ce mercredi, mais Kaboul l'a prolongée de dix jours. Cette décision, qui a permis aux talibans d'entrer librement dans certaines zones tenues par les forces gouvernementales, dont la capitale elle-même, a donné lieu à une controverse. «Les conséquences pourraient être désastreuses», a commenté cette semaine un diplomate occidental en poste à Kaboul.

Yémen

L'aéroport d'Al Hudaydah «sous contrôle» total des forces progouvernementales



Les forces progouvernementales yéménites ont repris le «contrôle» total de l'aéroport d'Al Hudaydah, a annoncé, ce mercredi, la coalition emmenée par l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, après une semaine d'une offensive visant à reprendre cette ville stratégique aux rebelles Houthis.

«L'aéroport (d'Al Hudaydah) a été complètement «nettoyé» (de la présence des rebelles) et il est sous le contrôle» total des troupes progouvernementales, a dit Abdel Salam Al Shehi, commandant émirati des forces de la coalition au Yémen, dans une vidéo postée par l'agence officielle des Emirats, WAM. «Aujourd'hui, l'aéroport d'Al Hudaydah a été libéré grâce aux «Brigades des Géants» et au soutien de la coalition», a déclaré ce commandant. Les Emirats apportent un soutien essentiel au sol aux forces yéménites hétéroclites impliquées dans l'offensive d'Al Hudaydah. Les «Brigades des Géants» sont une ancienne unité d'élite de l'armée yéménite remise sur pied par les Emirats et renforcée par des milliers de combattants du sud du Yémen. Al Hudaydah, ville de 600 000 habitants sur la mer Rouge, est le principal point d'entrée des importations et de l'aide humanitaire au Yémen, pays pauvre et en guerre depuis 2015. La coalition affirme qu'Al Hudaydah est aussi un point de départ pour des attaques rebelles contre des navires et le lieu par lequel l'Iran livrerait des armes aux Houthis, ce que Téhéran dément.

Libye

Au moins 5 corps de migrants découverts sur le littoral à l'est de Tripoli

Les corps d'au moins cinq migrants morts noyés en tentant de rallier l'Europe ont été retrouvés, mardi soir, sur le littoral dans l'Est de la capitale libyenne Tripoli, selon le Croissant-Rouge libyen. Les cinq corps ainsi que des gilets de sauvetage et des débris d'une embarcation en bois ont échoué sur une plage dans la région de Werchefana, à l'ouest de Tripoli. Mohamad al-Imam, chef d'une unité au sein du Croissant-Rouge chargée de la collecte des corps, a indiqué qu'au moins cinq autres corps flottants sur l'eau avaient été aperçus dans le large, «mais il était difficile de les repêcher», faute de moyens. Le beau temps favorise les départs massifs de migrants vers l'Europe depuis les côtes libyennes pour une périlleuse traversée de la Méditerranée dans des bateaux souvent surchargés et vétustes. Lundi, cinq corps de migrants avaient été récupérés et plus d'une centaine de personnes secourues après le naufrage de leur embarcation au large de la côte ouest de la Libye. La Libye est un pays de destination et de transit vers les côtes européennes pour des milliers de migrants africains, profitant de l'instabilité sécuritaire et politique de ce pays. Des centaines d'entre eux meurent tous les ans en traversant dans des conditions extrêmes la Méditerranée vers l'Italie.

• France

«La plupart» des entreprises françaises ne pourront pas rester en Iran à cause des sanctions américaines

Le ministre français de l'Economie, Bruno Le Maire, a fait savoir, mardi, que la plupart des entreprises françaises quitteraient l'Iran suite à la décision de Washington de rétablir les sanctions contre Téhéran, ont rapporté des médias. «La plupart» des entreprises françaises «ne pourront pas» rester en Iran, affirme Le Maire qui s'exprimait, mardi, sur RMC, après le retrait début mai des Etats-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien et le rétablissement de sanctions américaines visant Téhéran. «Ces entreprises ne pourront pas rester car elles ont besoin d'être payées pour les produits qu'elles livrent et fabriquent en Iran et elles ne peuvent pas être payées car il n'y a pas d'institution européenne financière souveraine et autonome», a-t-il expliqué. La priorité, selon le membre du gouvernement français, est désormais «de bâtir des institutions financières européennes indépendantes souveraines qui permettent des canaux de financement entre des entreprises françaises, italiennes, allemandes, espagnoles et n'importe quel autre pays de la planète». «C'est à nous Européens de choisir librement et souverainement avec qui nous voulons faire du commerce», a également martelé Le Maire. «Les Etats-Unis n'ont pas à être le gendarme économique de la planète et comme visiblement le président américain a décidé d'être le gendarme économique de la planète, c'est à nous de nous doter d'instruments pour ne pas être les victimes de ce choix», a encore réagi le ministre français. Washington a annoncé début mai son retrait de l'accord nucléaire iranien et a décidé de rétablir ses sanctions vis-à-vis de Téhéran ainsi que de toutes les entreprises ayant des liens avec Téhéran, leur donnant de 90 à 180 jours pour se retirer du pays. La prépondérance absolue du dollar dans les échanges commerciaux rend très difficile pour une compagnie internationale d'ignorer des menaces de sanctions américaines.

• Australie

Le géant australien des télécoms Telstra va supprimer 8000 emplois

Le groupe australien des télécoms Telstra a annoncé, ce mercredi, la suppression de 8000 emplois dans le cadre d'un plan global de réduction des coûts de 2,5 milliards de dollars australiens (1,8 milliard de dollars américains) d'ici à 2022. «A l'avenir, notre équipe sera plus petite, de haut niveau avec une structure et une façon de travailler assez agile pour s'adapter à des changements rapides», a déclaré Andrew Penn, directeur exécutif de ce groupe qui est l'un des plus gros employeurs du pays. «Cela signifie que certains postes ne seront plus nécessaires, certains changeront et de nouveaux seront créés», a-t-il ajouté. Sur l'ensemble des emplois supprimés, un sur quatre devrait concerner des postes d'encadrement. Concrètement, le groupe entend réduire ses coûts d'un milliard de dollars australiens supplémentaires en plus des 1,5 milliard de coupes déjà annoncés précédemment. Cette décision intervient moins d'un mois après l'annonce par Telstra d'une prévision de chiffre d'affaires 2017-2018 qui devrait se situer en bas de la fourchette prévue, entre 10,1 milliards et 10,6 milliards de dollars australien, en raison d'une forte concurrence dans le secteur.

Brésil

La présidente du parti de Lula acquittée des accusations de corruption

La Cour suprême du Brésil (STF) a acquitté, mardi, Gleisi Hoffmann, présidente du Parti des travailleurs (PT, gauche) de Luiz Inacio Lula da Silva, accusée de corruption et blanchiment.

Ce jugement est lié à l'opération «Lavage Express», qui a révélé un gigantesque réseau de corruption au travers de marchés publics de la compagnie pétrolière d'Etat Petrobras. Des dizaines de personnalités politiques de tous bords ont déjà été mises sous les verrous, y compris l'ex-Président Lula (2003-2010), incarcéré depuis avril. Le mari de Hoffmann, Paulo Bernardo, ex-ministre de la Planification de Lula, a également été acquitté pour la même affaire. Ces acquittements, prononcés par les juges qui doivent examiner le 26 juin une demande de libération de Lula, sont une victoire pour le PT et un nouveau revers pour les procureurs et les juges de l'opération «Lavage express». Les procureurs accusaient le couple d'avoir reçu en 2010 un million de Réais (environ 568.000 \$ au taux de change de l'époque) issus de détournements de fonds de Petrobras pour financer la campagne qui a permis à Gleisi Hoffmann de se faire élire au Sénat. «Victoire de la vérité ! Le STF a acquitté la sénatrice et présidente du PT de toutes les charges», a célébré le PT sur son compte Twitter. Gleisi Hoffmann, qui était la cheffe du gouvernement de l'ex-présidente destituée Dilma Rousseff, avait affirmé que

le «manque» de preuves dénotait un «haut degré de politisation» de son cas. «Rien n'enlèvera les souffrances causées à moi et à ma famille, aux dommages à mon image personnelle et politique, mais je vois avec soulagement le jour où la justice aura l'occasion de m'absoudre et de rétablir la vérité», avait-elle écrit sur Twitter dans l'après-midi. C'est le 2^e procès que le STF mène contre un personnage politique inculpé dans l'opération «Lavage express», depuis l'éclatement du méga scandale en 2014, après avoir condamné le député de droite Nelson Meurer à plus de 13 ans de prison en mai dernier pour corruption passive et blanchiment d'argent. Dans cette affaire, les autorités disposaient de preuves évidentes de pots-de-vin reçus par le député sous forme de dépôts dans une banque. Hoffmann, 52 ans, qui est devenue présidente du PT en juin 2017, s'était toujours défendue d'avoir été «injustement accusée, sans aucune preuve». Sa défense avait indiqué que tous les comptes de sa campagne de 2010 avaient été «déclarés et intégrales approuvés par la justice électorale». Une condamnation aurait été un nouveau coup dur pour le PT, en pleine déliquescence depuis la destitution controversée en



2016 de la Présidente Dilma Rousseff, dauphine de Lula. Cette destitution, qui a mis fin à 13 ans de pouvoir de la gauche au Brésil, est considérée comme un «Coup d'Etat» par le PT. Accusé d'avoir reçu un appartement en bord de mer en guise de pot-de-vin pour favoriser une entreprise de bâtiment, Lula, 72 ans, a commencé à purger en avril une peine de 12 ans et un mois

de prison pour corruption. L'icône de la gauche dit avoir été condamné sans preuve et être la victime d'un complot pour l'empêcher à se présenter à la présidentielle d'octobre, pour laquelle il demeure en tête des intentions de vote malgré son incarcération. La Cour suprême du Brésil (STF) doit décider le 26 juin si elle juge recevable sa demande de remise en liberté.

Syrie

La Syrie condamne la présence américaine et turque dans la ville de Manbij



La Syrie a vivement condamné la présence des forces américaines et turques dans la ville de Manbij dans le nord du pays, a rapporté, mardi, l'agence de presse étatique SANA. Le ministère syrien des Affaires étrangères, cité par l'agence, a qualifié cette présence «d'invasion» de ces deux puissances en violation de la

souveraineté de la Syrie, ajoutant que cette manœuvre ne visait qu'à prolonger et compliquer la crise syrienne. L'armée et le peuple de Syrie sont déterminés à libérer tous les territoires syriens des présences étrangères quelles qu'elles soient et à préserver l'unité et la souveraineté du pays, a indiqué le ministère. Il a également appelé la communauté internationale à «condamner le comportement agressif des Etats-Unis et de la Turquie, qui constitue une violation flagrante des principes et chartes des Nations unies». La veille, les forces turques et américaines ont commencé les patrouilles en périphérie de Manbij, une ville actuellement contrôlée par le Conseil militaire de Manbij, groupe allié aux Forces démocratiques syriennes dominées par les combattants kurdes. Cette présence militaire s'inscrit dans le cadre d'un accord mutuel entre les Etats-Unis et la Turquie sur la situation à Manbij, comprenant la nécessité de retirer de cette ville les Unités de protection du peuple kurde (YPG) conformément à la demande de la Turquie. Les forces turques patrouilleront la ligne de front entre le conseil de Manbij et les rebelles syriens soutenus par la Turquie en périphérie de cette ville, située non loin de la frontière turque, conformément à un accord entre les Etats-Unis et la Turquie. Cet accord a été conclu après que la Turquie a menacé d'envoyer ses troupes à Manbij, où sont stationnées 2000 soldats américains, comme lors de son opération pour capturer l'enclave d'Afrin contrôlée par les Kurdes dans le nord de la Syrie plus tôt cette année.

Canada

Le Sénat approuve à son tour la légalisation du cannabis

Le Sénat canadien a voté, mardi, à son tour la légalisation du cannabis, au lendemain d'un vote similaire par la chambre basse, ouvrant la voie à la libre consommation et production de cette drogue douce dès septembre. Non élus, les sénateurs ne pouvaient pas en vertu de la Constitution bloquer le projet de loi adopté la veille par les députés fédéraux. Ils auraient pu, tout au plus, présenté de nouveaux amendements. Avec ce vote du Sénat (52 pour, 29 contre), le texte doit maintenant recevoir la sanction royale (signature du décret d'application par la Gouverneure générale, représentante de la reine Elizabeth II), ce qui n'est

qu'une formalité. Cela met donc fin à la prohibition du cannabis, en vigueur depuis 1923 au Canada. L'usage à des fins médicales a été autorisé en 2001. Une légalisation effective est attendue dès septembre, a indiqué, dimanche, Bill Blair, député mandaté par le Premier ministre Justin Trudeau pour piloter cette réforme, promesse phare de campagne du parti libéral. Le Canada devient ainsi le premier pays du G7 à autoriser la pleine consommation et production du cannabis, cinq ans après que l'Uruguay soit devenu le premier pays au monde à légaliser de la sorte.

• Soudan du Sud

Le rebelle Machar est arrivé en Ethiopie pour des pourparlers de paix

Le chef rebelle Riek Machar est arrivé, ce mercredi matin, à Addis-Abeba, où il devait rencontrer le président sud-soudanais Salva Kiir pour tenter de ramener la paix dans leur pays ravagé depuis 2013 par une guerre civile, ont annoncé une source officielle éthiopienne et un haut responsable rebelle. «Le docteur Machar est arrivé tôt ce matin à Addis-Abeba», a déclaré à la presse Menasseh Zindo, un haut-cadre du SPLM-IO, le mouvement dirigé par Machar. L'information a été confirmée par Meles Alem, un porte-parole du ministère éthiopien des Affaires étrangères. Kiir et Machar ont été invités à Addis-Abeba par le nouveau Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, qui préside l'organisation régionale Igad (Autorité intergouvernementale pour le développement), laquelle œuvre depuis de longs mois, pour l'instant en vain, à réactiver le processus de paix. Confirmée de sources officielles, l'entrevue entre les deux rivaux, mis sous pression par la communauté internationale, demeure incertaine au regard des nombreux rendez-vous manqués et vaines promesses qui ont émaillé les pourparlers de paix. L'arrivée de Riek Machar en Ethiopie est toutefois un signal plaçant en faveur de la concrétisation de cette rencontre. Le Président Kiir n'avait lui pas encore quitté, mercredi matin, la capitale sud-soudanaise Juba. Cette rencontre entre les deux ennemis sera la première depuis les intenses combats qui ont secoué la capitale sud-soudanaise, Juba, en juillet 2016. Ces affrontements entre les forces de Kiir et Machar avaient signifié l'échec d'un accord de paix conclu en août 2015, qui avait permis à Machar d'être réinstallé au poste de vice-président et de revenir à Juba. Après ces violences, Machar avait dû fuir son pays. Il se trouvait depuis en Afrique du Sud, mais continue à jouir d'une grande autorité sur son mouvement. Le conflit, qui a éclaté en décembre 2013, a fait des dizaines de milliers de morts, près de 4 millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire catastrophique.

• Venezuela

Diosdado Cabello élu à l'unanimité président de l'Assemblée constituante

L'Assemblée constituante au Venezuela a élu, mardi, à l'unanimité Diosdado Cabello comme nouveau président de l'Assemblée qui régit le Venezuela depuis août 2017, succédant à Delcy Rodríguez, nommée vice-présidente. «Par décision unanime, Diosdado Cabello a été élu président de l'Assemblée nationale constituante», a annoncé la vice-présidente de l'Assemblée, Tania Diaz, après un vote à main levée des 545 membres de l'Assemblée, cité par des médias. Considéré comme un «chaviste historique», Cabello (55 ans) est le numéro deux du Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV). Il a juré de «défendre la Constitution» et d'«accompagner notre cher frère président, Nicolas Maduro, dans la construction du socialisme bolivarien». Cabello, qui anime son propre programme hebdomadaire de télévision, a été à deux reprises président du Parlement vénézuélien.

Saison estivale

La Sûreté nationale se prépare

Les services de la sûreté de wilaya d'Alger ont réalisé un «saut quantitatif en matière de services et interventions durant le mois de Ramadhan». C'est ce qu'a indiqué, hier, Aïssa Naïli, directeur de la sûreté publique, lors d'une conférence de presse à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi (Châteauneuf).

La nouveauté du dispositif sécuritaire a résidé dans la mise en place de 73 patrouilles pédestres pour la prise en charge de la régulation de la circulation routière et le renforcement des patrouilles motorisés au niveau des grands axes autoroutiers. «Nous avons enregistré une baisse significative du nombre de morts et de blessés dans les accidents de la circulation», a précisé Rachid Ghazali, sous-directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière. «De 2015 à 2018 la baisse a été de 6,58% (accidents de la circulation), 10,80% (blessés), 15,62% (décès). L'intervenant a mis en exergue les effets des tables d'iftar collectif sur les conducteurs. Pour Lahcene Ayad, sous-directeur de la Police judiciaire « les instructions ont abouti à des résultats

appréciables». Il a évoqué une baisse de 2% de la criminalité et une hausse des affaires résolues de 5%. Par catégories d'infractions, il a cité les atteintes aux personnes (-6,69%). Quant aux atteintes aux biens, contrairement à une baisse pour les vols avec violence (171 affaires enregistrées contre 186 durant le mois de Ramadan de 2017) les affaires de cybercriminalité ont atteint 182 affaires contre 173 soit une hausse de 5,2%. Suite aux opérations de prévention des criminalités menées dans les zones de prédilection des délinquants, 3034 affaires contre 1902 durant le mois de Ramadhan de 2017 ont conduit à une hausse importante des saisies. «Par rapport à l'an dernier 742, 58 kg de résines de cannabis», a révélé l'officier.

S'agissant de la sécurisation de la saison estivale, 77 postes de police seront mis en service et 1700 policiers dont 100 policières mobilisés au niveau de 81 plages autorisées à la baignade. Les intervenants ont fait état de la mobilisation de 1337 motards et 4269 agents de police routière. 1604 agents vont assurer la sécurisation des wilayas côtières ou 72 radars et 695 alcootests seront utilisés. Les responsables de la DGSN ont affirmé enfin que les unités vont durant l'été à mieux se déployer sur tous les réseaux routiers. Elles seront renforcées par un escadron aérien pour sécuriser et surveiller les lieux à forte affluence (plages, forêts et lieux de divertissement).

Houda H.

Santé

Quelques gestes à prendre pour faire face aux pics de température durant l'été

L'été approche à grands pas. Les températures ne seront pas clémentes. Ce qui nécessite d'être vigilant en cas de pics, notamment, la population la plus vulnérable à savoir les enfants en bas âge, les personnes âgées et les malades chroniques. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a diffusé, hier, une panoplie de gestes simples, mais important pour protéger les citoyens contre les hausses prévisibles des températures en cette période de l'année. A cet effet, le ministère recommande aux citoyens de fermer les volets et les rideaux des façades des logements exposées au soleil, de maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes, de le faire, en cas de besoin impératif, tôt le matin ou tard le soir, de mettre des vêtements légers et amples et de rester à l'ombre et à l'abri d'une exposition prolongée au soleil. Il préconise, aussi, de prendre, dans la mesure du possible, plusieurs douches par jour, de boire suffisamment d'eau et d'éviter les boissons très sucrées ou à forte teneur

en caféine, ainsi que les activités extérieures (sports, jardinage, bricolage, etc.).

Des symptômes à alerter en urgence

Le ministère de la Santé attire l'attention des citoyens qu'en cas de vague de forte chaleur, les symptômes suivants doivent les alerter : maux de tête, envie de vomir, soif intense, peau anormalement chaude, rouge et sèche et confusion mentale. Ces symptômes peuvent indiquer un coup de chaleur, a-t-il mis en garde, recommandant, dans ce cas, d'«agir rapidement», en appelant les secours (SAMU, Protection civile) et, en attendant, de transporter la personne présentant l'un de ces symptômes dans un endroit frais, de la faire boire, l'asperger d'eau fraîche (ou la couvrir avec un linge humide) et l'éventer. Le ministère rappelle, en outre, que le secteur a mis en place une «organisation spécifique» pour la prise en charge des effets induits par la canicule. Cette organisation comprend, notamment, l'élaboration d'une fiche technique relative à la conduite

à tenir en cas de coup de soleil ou une complication due à la chaleur, la présence effective des personnels des urgences, l'identification de lits de réanimation dédiés à la prise en charge des complications dues à la canicule, et la disponibilité effective d'un stock de produits pharmaceutiques spécifiques y compris les fluides médicaux. Par ailleurs, un dispositif d'information et de communication, à destination du grand public et des professionnels de la santé, à travers le développement d'action de communication de proximité en collaboration avec le mouvement associatif et les radios locales, a été mis en place pour toute la saison estivale. Pour sa part, La Protection civile a lancé déjà son plan canicule suite à l'alerte de la hausse de température qui touche plusieurs wilayas du pays. La Direction générale de la Protection civile a mis en alerte toutes ses unités d'intervention pour une intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, recommandant à cet effet une série de consignes de prévention.

Il est surtout suggéré aux citoyens d'aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades ou ceux qui ne peuvent pas jeûner) en leur proposant régulièrement des boissons. La Protection civile recommande, notamment, de «fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit, et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure», selon un communiqué de cette institution. Baisser ou éteindre les lumières électriques, ne pas s'exposer au soleil en particulier pour les personnes âgées, les personnes atteint de maladies chroniques ainsi que les enfants, sont d'autres recommandations de la Protection civile. Pour les baigneurs, la Protection civile conseille de ne pas fréquenter les plages interdites. Baigner en zones surveillées. Ne pas dépasser la zone réservée aux baignades.

Selma D.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB EL OUED
NIF : 40801600001604900003

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 11/2018

Le Centre hospitalo-universitaire de Bab El Oued lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la fourniture en consommables spécifiques pour l'orthopédie traumatologie et de neurochirurgie, au profit du CHU de Bab El Oued durant l'année 2018, réparti en lots distincts comme suit :

1 - CONSOMMABLES SPECIFIQUES D'ORTHOPEDIE TRAUMATOLOGIE :

LOT N° 01 : CLOU CENTROMEDULAIRE VERROUILLABLE FEMUR
LOT N° 02 : BROCHES ET CLOU DE STEINMANN
LOT N° 03 : VISSERIE ET PLAQUES
LOT N° 04 : MECHES, TARIERES ET FRAISES
LOT N° 05 : VIS D'INTERFERENCE ET VIS D'HERBERT

2 - CONSOMMABLES SPECIFIQUES DE NEUROCHIRURGIE :

LOT N° 01 : PLAQUES ET CAGES
LOT N° 02 : CONSOMMABLE DE DERIVATION VENTRICULAIRE

- Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
- Les candidats intéressés doivent soumissionner pour la totalité des articles du même lot, toute offre incomplète sera rejetée.
- Le soumissionnaire peut être attributaire d'un ou plusieurs lots.

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux fabricants, importateurs et / ou distributeurs agréés par le Direction de la Pharmacie du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et doivent répondre aux exigences annexées au présent cahier des charges.

- **Capacités professionnelles :** Ayant un agrément fabricants et / ou importateurs délivré par la Direction de la Pharmacie du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

- **Capacités financières :** Ayant une moyenne des chiffres d'affaires des deux dernières années (2015-2016) au minimum d'1.000.000,00 DA.

- **Capacités techniques :** Ayant réalisé une prestation au minimum de même nature dans le secteur public (Justifier par une attestation de bonne exécution établie par le service contractant et qui ne sera pas prise en considération dans la notation).

Le retrait du cahier des charges doit être effectué auprès du Bureau des marchés du CHU de Bab El Oued les jours ouvrables de 09 heures à 16 heures et ce, contre paiement d'une somme

de 3.000,00 DA non remboursable représentant les frais de reproduction de la documentation.

Les soumissions doivent être insérées dans une enveloppe fermée comprenant trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, inséré dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «Dossier de candidature».

L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention : «Offre technique».

L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention : «Offre financière».

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 13 du cahier des charges.

Les trois enveloppes citées ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérés dans une autre enveloppe extérieure, unique, fermée, anonyme et doit être déposé auprès de la Direction générale du CHU Bab El Oued, 02 Boulevard SAID TOUATI - Alger - Bureau des Marchés.

L'enveloppe anonyme extérieure ne doit porter que les indications suivantes :

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
Le CHU Bab El Oued
02 Boulevard SAID TOUATI - Alger - Bureau des Marchés
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N° 11/2018
La fourniture en consommables pour l'orthopédie traumatologie et de neurochirurgie, au profit du CHU de Bab El Oued durant l'année 2018, réparti en lots distincts

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres au Bomop et dans la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00.

L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires invités ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel *Quatrième édition, 2018*

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « Vivre ensemble en paix ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Raïs, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

NUMEROS UTILES
Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers :	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom :	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr :	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi :	021 74 82 52
- Hôtel Hilton :	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton :	021 37 77 77
- Hôtel Mercure :	021 24 59 70
- Hôtel Ibis :	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier :	021 73 65 06
- Hôtel Safir :	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh :	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran :	021 32 00 00

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja :	0795 22 65 77
--------------------------	---------------

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel les Hammadites :	0776 88 22 38
--------------------------	---------------

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Evasion
10h00 : Dessin animé
10h30 : Feuilleton algérien
11h00 : Economie en 52
12h00 : Journal en arabe
12h30 : Feuilleton doublé

13h30 : Evasion
14h15 : Feuilleton algérien
15h00 : Trésors d'Algérie
16h15 : Jeux société
17h00 : Dessin animé
17h30 : Takder Tarbah
18h00 : Journal en amazigh

18h30 : Feuilleton algérien
19h00 : Journal en français
19h30 : Durabilis Canal Azur
20h00 : Journal du 20 h
21h00 : Culture Club
21h45 : Téléfilm
23h00 : Concert Andalous



20h00 : Coupe du Monde

1^{er} tour - Groupe D

Argentine-Croatie

A Nijni-Novgorod - Russie



19h55 : Entre vents et marées



Christian de Kersaint-Gilly est tué de deux balles dans la poitrine dans le parc de son domaine breton. La capitaine Marleau, dépêchée sur place, concentre ses recherches sur Joséphine, l'épouse de la victime que tout désigne comme la meurtrière. Christian

venait de vendre une parcelle de leur domaine à Étienne Quemener et son associé Vincent Salmon. Ils veulent transformer le petit port de pêche en une marina ultramoderne.

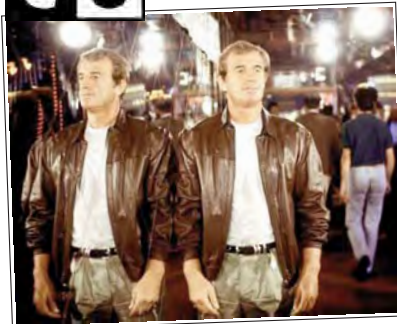


20h00 : Homeland

Après son altercation avec le hacker qui voulait la faire chanter, Carrie consulte sa psy. Cette dernière lui avoue que le traitement qu'elle suit n'a aucun effet. Pendant ce temps, Saul part à la rencontre de Brett O'Keefe, à la ferme des Elkins. Wellington tente de convaincre la présidente d'abandonner les charges contre l'agitateur public. De son côté, Dante a découvert un lien entre Simone Martin et le décès du général McClendon.



20h05 : Le marginal



L'impressionnant palmarès de Philippe Jordan, un commissaire de police, provoque la gêne de ses supérieurs hiérarchiques qui, s'ils apprécient ses résultats, refusent de cautionner ses méthodes. Un exploit de trop et Jordan est renvoyé de Marseille, où on l'avait exilé

de poursuivre le même but obsessionnel : l'arrestation de Sauveur Meccaci, un caïd de la drogue...



20h00 : Duo d'escrocs

En Angleterre, Kate et Richard sont divorcés mais s'entend toujours plutôt bien. Tous deux doivent profiter des bénéfices que la société de Richard, futur retraité, va leur rapporter. C'est alors qu'ils comprennent que l'entreprise a été victime d'un fonds de pension rapace, qui laisse le couple sans un sou. A l'origine de tout, on trouve un homme d'affaire français, Laurent Kruger, sur le point de se marier avec la belle Manon, à qui il doit offrir une pierre précieuse de grande valeur...



19h55 : J'irai dormir chez vous



Pour débiter son voyage à travers l'Italie, Antoine de Maximy se rend à Venise. Au milieu du flot de touristes qui envahissent les places et les ruelles de la Sérénissime, il rencontre Giorgio et Giovanna, deux pigeons voyageurs dans la pure tradition hippie. Il prend ensuite la direction de Bologne, où deux

musiciens l'emmènent dans un festival de musique pas comme les autres. Le globe-trotter traverse ensuite la mer pour se rendre en Sardaigne, où Mauro, un joyeux drille, l'invite à dîner chez sa mère...



22h05 : Le grand restaurant

Monsieur Septime dirige d'une main de fer le Grand Restaurant, un des établissements gastronomiques français les plus réputés. Un jour, Novalès, président d'un Etat d'Amérique du Sud, réserve une table pour un repas qu'il espère mémorable. Mais au moment où une pièce montée confectionnée en son honneur lui est apportée, Novalès disparaît ! La police soupçonne Septime de complicité avec les ravisseurs du président.



20h00 : NCIS - Los Angeles



Alors qu'ils sont sur une digue, des jeunes aperçoivent un homme en jet-ski fonçant droit sur eux. Ils découvrent que le conducteur a en fait été tué d'une balle en plein



cœur. La victime, Daniel Su, ingénieur informatique célibataire, travaillait sur le prototype d'un système de communication ultraléger destiné à la marine. Il avait quitté la Corée du Nord, son pays d'origine, cinq ans plus tôt.

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

Ethaalibya Travel Service

Agence de Voyage & de Tourisme

Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger

023 860 838 023 860 837 0552 360 014 - 0555 677 703

Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr - Billetterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com



Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa :	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa :	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset :	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun :	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar :	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar :	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda :	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda :	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud :	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued :	032 11 89 02

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran :	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran :	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran :	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen :	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen :	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet :	043 32 30 25

Jeux méditerranéens 2018 de boxe

Mourad Meziane : «Honorer le noble art algérien»

La sélection algérienne de boxe (seniors) tentera de faire bonne figure et honorer le noble art algérien lors des 18^{es} Jeux méditerranéens (JM), prévus du 22 juin au 1^{er} juillet à Tarragone (Espagne), a indiqué, le directeur technique national (DTN) à la Fédération algérienne de boxe (FAB), Mourad Meziane.

«**L**e choix du staff technique s'est porté sur une sélection de neuf boxeurs dont la moyenne d'âge ne dépasse pas les 23 ans, conduite par Réda Benbaziz, médaillé d'or aux JM-2013 de Mersin (Turquie)» et porte-drapeau de la délégation algérienne lors de la cérémonie d'ouverture, a déclaré, Mourad Meziane. La sélection algérienne de boxe, sous la direction d'Ahmed Dine, se trouve actuellement à Tunis pour un stage en commun avec l'équipe nationale locale avant de s'envoler en direction de Tarragone pour prendre part au tournoi de boxe, prévu du 25 au 30 juin. Le directeur technique national s'est longuement étalé sur la préparation de la sélection algérienne en prévision de ces joutes méditerranéennes. «Par rapport au volume de préparation requis pour entamer ce genre de compétitions, je peux dire que nos boxeurs manquent énormément de stages et de tests-combats. Après les championnats arabes qui se sont déroulés à Khartoum (Soudan), nous avons participé à un seul tournoi en Serbie, ce qui est insuffisant pour préparer une telle échéance», a-t-il regretté. Selon lui, «le programme tracé par la direction technique et la Fédération algérienne a été très riche dans sa globalité, comportant des stages et tournois à Alger et à l'étranger,

mais malheureusement tout cela n'a pas été respecté pour des raisons liées à la situation au sein du bureau fédéral.» Parlant des objectifs arrêtés par l'instance fédérale à l'occasion des JM de Tarragone, le DTN a évité de s'avancer sur le nombre de médailles à remporter, se contentant de dire que «la boxe algérienne tentera de faire bonne figure.» «Je ne peux pas m'avancer sur le nombre de médailles ni sur les objectifs de la sélection algérienne. Les Jeux méditerranéens se préparent au moins deux ans à l'avance. Nous avons mis beaucoup de retard à installer un staff technique national, sans parler des problèmes d'ordre financier», a dit Meziane. Il a tout de même regretté la défection de dernière minute de Mohamed Flassi (52 kg), une chance de médailles réelle pour l'Algérie, ce qui constitue «un coup dur pour la Fédération algérienne». Flassi avait décroché avec brio une médaille d'or aux Jeux méditerranéens-2013 de Mersin, où l'Algérie avait réussi un «exploit historique» en remportant cinq titres sur les 10 mis en jeu et une médaille en bronze, synonyme de première place au classement général par équipes, devant l'Italie (2 or, 1 argent et 4 bronze) et la Turquie, pays organisateur (1 or, 3 argent et 4 bronze). Avant de prendre part à l'édition de Mersin,



la meilleure performance de la boxe algérienne remonte aux Jeux de Casablanca (Maroc) en 1983, quand les pugilistes algériens avaient décroché trois médailles d'or grâce à Brahimi (mouche), Moussa (mi-lourds) et Boudchiche (lourds).

Liste des boxeurs engagés :

Oussama Mordjane (52 kg) - Litim Khalil (56 kg) - Réda Benbaziz (60 kg) - Bensaïd Nacerredine (69 kg) - Kramou Chemsedine (64 kg) - Boudia Azzouz (75 kg) - Mohamed Houmri (81 kg) - Amar Ouarzeddine (+91 kg) - Hadj Aissa Rani (91 kg).

Entraîneurs : Ahmed Dine, Boubekri Mohamd et Slimane Belounis.

Publicité

Lutte

Idriss Haoues : «Le niveau sera très relevé à Tarragone»

Le directeur des équipes nationales (DEN) à la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Idriss Haoues, a prédit un niveau de compétition «très relevé» lors des Jeux méditerranéens-2018 (JM-2018), prévus du 22 juin au 1^{er} juillet à Tarragone (Espagne). «Nous avons convoqué les cadres de la sélection algérienne en luttes libre et gréco-romaine ayant confirmé leur statut lors des différents stages effectués tout au long de l'année. Ce sont des athlètes qui possèdent une expérience non-négligeable au vu de leur palmarès réalisé à travers les différentes compétitions africaines et mondiales, à l'instar de Sid Azara et les frères Boudjemline», a déclaré à la presse Idriss Haoues. La sélection algérienne de lutte, qui sera présente avec dix athlètes dont deux filles, a participé, en guise de préparation, à plusieurs stages et tournois internationaux, notamment, à Sofia (Bulgarie), Bucarest (Roumanie) et Budapest (Hongrie). «Nos lutteurs ont bénéficié d'une préparation plus que satisfaisante, prenant part à plusieurs stages à Alger et à l'étranger, ce qui est important pour entamer ce genre de compétitions. Le dernier stage de préparation à Budapest nous a permis d'évaluer le niveau de nos athlètes qui vont représenter l'Algérie à ce rendez-vous méditerranéen», a-t-il ajouté. Pour le DEN de la lutte, «la concurrence était très rude entre les athlètes. La preuve : nous avons eu beaucoup de mal à choisir les lutteurs dans les catégories de 77 kg, 97 kg et 60 kg. Malheureusement pour les lutteurs Tarek Aziz Benaïssa, Haloui Hamza et Fergat Abdelkrim, leurs catégories de poids ne figurent pas dans le programme de la compétition. Ce sont des athlètes d'expérience qui pouvaient prétendre à des médailles lors du

tournoi méditerranéen.» S'agissant des chances de la sélection algérienne lors des JM-2018, le DEN n'a pas voulu s'avancer sur le nombre de médailles à récolter, précisant tout de même qu'«au vu de la préparation suffisante ainsi que de l'expérience des lutteurs, notamment ceux de la lutte gréco-romaine, je peux dire que nos chances de médailles sont réelles, même si le niveau de la compétition sera très relevé.» «Nous allons faire de notre mieux pour arracher des médailles et nous tenterons de mettre à contribution la détermination de nos lutteurs pour représenter dignement les couleurs nationales», a-t-il conclu, tout en reconnaissant que les adversaires «possèdent un niveau mondial, notamment, les Turcs, les Serbes et les Grecs, sans oublier les Egyptiens, champions d'Afrique». Les épreuves de la lutte gréco-romaine auront lieu les 24 et 25 juin, alors que celles de la lutte libre se dérouleront du 25 au 27 juin.

Lors des JM-2013 de Mersin (Turquie), la lutte algérienne avait remporté une seule médaille de bronze, œuvre de Mouatez Djediat (60 kg) en lutte gréco-romaine.

Liste des lutteurs engagés :

Garçons : Sid Azare Bachir (87 kg), Akrem Boudjemline (77 kg), Adem Boudjemline (87 kg), Ishak Gaiou (67 kg), Laouni Abdenour (60 kg), Lakel Fares (65 kg), Boudraâ Mohamed (74 kg) et Fardj Mohamed (97 kg).
Filles : Yahiaoui Kheïra Chaïma (50 kg) et Aouïssi Chaïma Fouzia (57 kg).
Entraîneurs : Rusu Dimitru Cornell, Bendjedaâ Mazouz, Benrahmoun Mohamed et Aoune Fayçal.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BLIDA

DIRECTION DE L'EDUCATION

NIS : 097409019169708

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ ET REPRISE DE LA PROCEDURE

Conformément aux dispositions des articles 75 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 modifié portant réglementation des marchés publics.

La Direction de l'Education de la wilaya de Blida informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert N° 01/2018 pour **Acquisition des équipements scolaires au profit de 10 groupes scolaires à la cité des 5000+3000+2000 logts en location-vente à Bouinan, Lot N° 1 : Equipement scolaire**, publié dans les quotidiens nationaux «Al Itihad» le 15/04/2018 et «L'Echo d'Algérie» en date du 14/04/2018, de l'annulation de l'attribution provisoire du marché N° 01/2018 avec l'entreprise **SNC SOLIMETAL Alger**, et que l'opération sera relancée par de nouvelles procédures.

Remarque :

Le service contractant invite les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des motifs de cette annulation, à se rapprocher auprès de la Direction de l'Education de Blida durant les trois (03) jours qui suivent la première parution de cet avis.

Ligue 1 Mobilis ES Sétif

Djabou et Karaoui de retour, le torchon brûle entre Hammar, Ziti et Saâd

Saâd et Ziti se sont distingués par leur absence dans le groupe qui s'est rendu avant-hier à Hammam Bourguiba pour le stage d'avant-saison ; on a retenu toutefois la présence d'Abdelmoumen Djabou parmi l'effectif qui a effectué le voyage au pays voisin.

En effet, comme nous l'avons déjà indiqué plusieurs fois, Moumouche a finalement préféré poursuivre sa deuxième année du contrat avec le club sétifien et cela en dépit des offres alléchantes qu'il a reçues notamment de Tunisie, d'Arabie saoudite et récemment des Emirats arabes unis où le club de Béni Yas le voulait à tout prix. Un retour souhaité, faut-il le rappeler, par le joueur lui-même qui ne voulait pas changer d'air. Le président Hassen Hamar, l'entraîneur Rachid Taoussi, les joueurs et les supporters sont tous ravis de voir le meilleur joueur des Verts de la Coupe du Monde 2014 au Brésil. Le groupe sétifien, qui s'est rendu avant-hier à Hammam Bourguiba, a enregistré la défection de deux éléments. La direction du club a assuré la veille du départ que tout le monde sera là. Cependant, contre toute attente, il manquait à l'appel deux éléments, à commencer par Anes Saâd. Celui-ci qui avait promis en effet de rejoindre la capitale des Hauts-Plateaux juste après la fête de l'Aïd et de reprendre par la même occasion les entraînements avec le groupe a surpris plus d'un en décidant de poursuivre le boycott des entraînements. Pour rappel, le joueur natif de Ben Badis n'a plus donné signe de vie du côté d'Aïn El Fouara depuis la fin de l'exercice précédent. Pis encore, il a décidé contre toute attente de ne plus poursuivre sous les couleurs sétifiennes en sollicitant le président Hassen Hamar pour lui accorder le bon de sortie pour aller moyenniser son talent ailleurs. Mais devant les craintes du boss ententiste de perdre une licence africaine et le besoin du joueur en vue des prochaines

échéances, le chairman ententiste a refusé catégoriquement de le laisser partir. «Il n'ira nulle part», clamait-il à chaque fois qu'il est interpellé sur le sort de son joueur. En outre, après avoir décidé de rester sur sa décision de boycotter son équipe au moment où tout le monde croyait que tout a été arrangé, le premier responsable du club champion d'Afrique 2014, qui était fou furieux de voir son joueur persister à boycotter l'équipe où il a fait toute sa formation, a juré de le bloquer et ce, en ne lui accordant pas le fameux sésame qui va lui permettre d'opter pour une autre équipe. Pour le cas de Mohamed Khatir Ziti, qui avait repris les entraînements et même donné son accord pour participer au stage de Hammam Bourguiba, a finalement fait faux bond. Ne voyant rien venir de la part de son président afin qu'il règle les détails du nouveau contrat qu'il devait signer, Ziti a senti, semble-t-il, qu'il est indésirable dans l'effectif ententiste version 2018-2019. On évoque en outre un désaccord entre les deux hommes au sujet du montant du nouveau salaire que l'ancien arrière-droit des Verts n'aurait pas accepté. Il faut dire que le recrutement de l'ancien défenseur droit du Chabab et de l'USMH Abdelkrim Nemdil laissait présager d'un divorce entre l'ex-joueur de la JSK et le club de sa ville natale. Du coup, tout indique que Ziti, dont les rumeurs ont déjà fait état de la fin de sa collaboration avec l'ESS à partir de cet été, emboîtera le pas à beaucoup de ses coéquipiers contraints pour une raison ou une autre de chercher des clubs preneurs à l'image de Nessakh, Aouedj, Ibouziden, Amokrane, Khaïri, Aït Ouameur et autres Benayad qui a



obtenu sa libération il y a peine quelques jours. Enfin, Amir Karaoui serait lui en route vers l'Entente de Sétif. En effet, il y a quelques semaines nous avons évoqué dans ces mêmes colonnes que le président Hassen Hamar avait pensé engager l'ancien joueur du MCEE en vue de la saison prochaine. C'est vrai que le joueur a donné son accord de principe à cette époque, mais il voulait tout d'abord mettre les choses au clair avec la direction mouloudéen-

ne. Celle-ci qui lui aurait proposé un salaire loin de ses attentes a fini par donner son OK pour venir porter les couleurs sétifiennes. Il semblerait qu'il finalisera dans les toutes prochaines heures avons-nous appris selon une source digne de foi avant de rejoindre le reste du groupe installé depuis hier à Hammam Bourguiba en Tunisie pour un stage de préparation.

Bilel C

CR Belouizdad - Ne voulant pas d'une mission impossible Aït Djoudi songe à s'en aller



Le nouveau coach du Chabab se trouve en congé, depuis une semaine, auprès de sa petite famille au Maroc. C'est le cas des dirigeants qui sont eux aussi à l'étranger depuis la veille de la fête de l'Aïd. Depuis, tout est à l'arrêt au club, et la situation dans laquelle Aït Djoudi a trouvé le club le laisse perplexe quant à son avenir. Il y a deux jours, le coach a indiqué à ses proches qu'il se sent complètement confus par rapport à ce qu'il est censé faire au CRB et a qualifié les choses de «floues». «Les choses ne sont pas du tout claires. C'est le fou», a expliqué Aït Djoudi à son entourage depuis le Maroc avant de poursuivre : «Sincèrement, pour un début de mission, la situation me paraît compliquée. Il n'y a pas de signes importants qui m'imposeraient d'être serein. Voilà, je viens tout juste d'arriver, et je ne sais pas encore par où commencer, surtout que la direction ne fait pas avancer les choses en matière de recrutement.» Tel que nous l'avions indiqué dans une de nos récentes livraisons, à peine trois jours après l'annonce de son arrivée au CRB, Aït Djoudi s'est retrouvé

vite confronté à la réalité du terrain. Les dirigeants belouizdadi ne lui ont pas exaucé ses vœux. Il aurait souhaité, en effet, qu'on lui ramène certains joueurs qu'il apprécie, mais on lui a carrément refusé quelques-uns d'entre eux et on retarde le recrutement de ceux qu'on aurait acceptés. Depuis les deux dernières semaines, il n'y a eu que la signature de Nessakh, et cela expliquerait éventuellement le climat un tant soit peu instable qui caractérise les débuts d'Aït Djoudi. En plus de quelques divergences avec les dirigeants, ce qui inquiète Aït Djoudi est le fait que les choses avancent très lentement en matière de recrutement. Rien n'a été depuis plus d'une semaine et cela chamboule un peu les plans du coach qui aurait souhaité passer à l'action dès cette semaine. Même pour programmer une reprise d'entraînement, il ne pourra le faire puisqu'il n'y a quasiment pas d'équipe en place. Parmi ce qui fait penser Aït Djoudi à quitter le CRB de sitôt est son refus de se mettre dans une situation compliquée au bout de laquelle il pourrait être considéré comme étant l'unique et le

seul responsable au cas où ça fonctionne mal. Plus le temps passe, plus Aït Djoudi considère que le risque est considérablement élevé, et ne veut donc pas porter atteinte à son image sur ce dont il n'a jamais été responsable. Et pour terminer, ce qui inquiète le coach est l'attitude des dirigeants du CRB qui n'arrivent pas à remettre les choses en place rapidement. Il craint donc que cela dure dans le temps, c'est-à-dire qu'il soit confronté d'une manière récurrente à des soucis liés à la mauvaise gestion des dirigeants notamment durant la saison ce qui compromettrait son travail. Le coach est également confus pour le fait que les responsables n'aient pas répondu présent à ses exigences telles que la préservation de l'ossature de l'équipe. Les joueurs cadres quittent le CRB l'un après l'autre d'autant plus que les joueurs les plus courtisés pendant ce mercato optent pour d'autres clubs, tels que Nadji qui a préféré le MCO, et Benayada qui s'est dirigé vers l'USMBA.

Ligue 2 Mobilis - JSM Béjaïa

Zahir Tiab s'engage à régler les dettes

La réunion qui s'est tenue, lundi, en présence du président du CSA, Belkacem Houassi, du représentant des actionnaires Zahir Tiab ainsi que du représentant de la DJS n'a pas débouché sur un accord définitif. Les deux parties ne sont pas tombées d'accord sur la manière de gérer les affaires du club. Le président du CSA avait demandé que le compte de la société SSPA soit mis à sa disposition pour gérer les affaires courantes du club, ce que le représentant des actionnaires a refusé, estimant que Houassi n'est pas actionnaire au sein de la société pour utiliser le compte de la SSPA. Par ailleurs, Zahir Tiab s'est engagé à régler les dettes et les chèques en circulation qui sont de l'ordre de 4,5 milliards de

centimes. Soit une manière de permettre au CSA d'entamer les préparatifs de l'équipe pour la saison prochaine. Sur un autre volet, une réunion des actionnaires est prévue pour les prochains jours pour désigner un nouveau président du CA où Medjkoune qui demeure l'un des représentants des actionnaires Ramdy est pressenti pour prendre la présidence après que Tiab eut refusé la proposition de Houassi de désigner l'un des membres de son bureau, à savoir Fayçal Alloui. Enfin, le CSA semble avoir entamé les préparatifs puisqu'on a appris que son président aurait contacté les deux joueurs Bougueche et Rebih pour leur proposer de rejoindre le club cet été.



Ligue de football professionnel

Qui pour succéder à Mahfoud Kerbadj ?

La Ligue de football professionnel (LFP) connaîtra aujourd'hui son nouveau président, à l'occasion de l'Assemblée générale électorale (AGE) prévue au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger, 10h00), avec quatre candidats en course pour succéder à Mahfoud Kerbadj.

La commission électorale à la présidence de la LFP a retenu quatre candidatures. Il s'agit de Mohamed El Morro (ASM Oran), Azzedine Arab (ES Sétif), Abdelkrim Medouar (ASO Chlef) et Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey), alors que le dossier de Noureddine Bouchoul (JSM Skikda) a été rejeté. La LFP est dirigée depuis le 23 janvier dernier par un directoire présidé par Amar Bahloul suite au retrait, par la Fédération algérienne de football (FAF), de la délégation de gestion des championnats professionnels au conseil d'administration de la Ligue que présidait Mahfoud Kerbadj. L'instance fédérale a reproché à la LFP et à son ancien président de délivrer des licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement en raison de salaires impayés. Kerbadj avait expliqué sa décision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le tour préliminaire était programmé entre le 9 et le 11 février. L'autre raison qui avait poussé le patron de la FAF, Kheïreddine Zetchi, à «évincer» Mahfoud Kerbadj de son poste de président, reste le conflit né depuis l'arrivée du premier à la tête de la Fédération en mars 2017. Les deux hommes n'avaient jamais entretenu de bons rapports. En juillet 2017, la FAF avait même publié un communiqué sur son site officiel dénonçant «les



absences à répétition» de Kerbadj des réunions du Bureau fédéral, l'appelant à donner des «clarifications». Après son éviction de la LFP, Kerbadj a recouru à la justice pour rétablir la convention

signée entre les deux parties (FAF et LFP) en 2011, mais le Tribunal arbitral du sport (TAS) et le Tribunal administratif d'Alger l'ont débouté.

Liste des candidats à la présidence de la LFP

- 1- Arab Azzedine (ESS)
- 2- El Morro Mohamed (ASMO)
- 3- Lahlou Mourad (NAHD)
- 4- Medouar Abdelkrim (ASO)

Liste des candidats au Bureau exécutif

Ligue 1 Mobilis

1. Adrar Akli (MOB)
2. Belabes Abdelhafid (ASMO)
3. Benabderahmane Nassim (JSK)
4. Messaoudene Djamel (CABBA)
5. Sakhri Mohamed (OM)
6. Belakhdar Mourad (JSS)

Ligue 2 Mobilis

1. Boualem Mohamed (MCS)
2. Herrada Mabrouk (MCEE)
3. Zaïm Abdelbasset (USMA)
4. Belguidoum Farouk (RCK).



Leicester veut plus d'argent pour Mahrez

Les dirigeants de Leicester City voudraient faire augmenter la proposition financière de Manchester City pour s'offrir les services de l'international algérien, Riyad Mahrez, selon, le quotidien anglais The Mirror. Cette décision intervient après l'accord trouvé avec James Maddison, le milieu de terrain de Norwich City, qui viendra en remplacement de la star algérienne des Foxes.

Dans un premier temps, la direction de Leicester avait demandé en plus des 75 millions € du transfert de Mahrez, la venue dans le sens inverse de l'attaquant de 21 ans, Patrick Roberts, évoluant au Celtic Glasgow et propriété de City. La venue de James Maddison à Leicester City devrait donc faire augmenter le prix du transfert de l'attaquant des Verts.

Investissements privés dans les infrastructures portives et pour jeunes

«Une initiative positive et encourageante pour le secteur», déclare Hattab

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a affirmé, mardi, à Blida, que les investissements privés dans les infrastructures sportives et pour jeunes était «une initiative positive et encourageante» pour le secteur. Lors d'un point de presse animé au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, Hattab a indiqué que les investissements des opérateurs privés dans la réalisation d'infrastructures sportives et pour jeunes se voulait «une initiative positive et encourageante» pour le secteur, car cet investissement, a-t-il dit, aide à accompagner la démarche des autorités locales en matière de prise en charge des jeunes et «il n'y a aucune différence entre les deux secteurs, à savoir le public et le privé, qui servent l'intérêt du pays». Le ministre a cité, à titre d'exemple, le projet de complexe sportif privé de Mouzaïa qu'il avait inauguré, saluant cette réalisation qui contribuera, a-t-il dit, à «attirer les jeunes de la région, fournir des espaces sportifs pour jeunes», indiquant que l'investissement privé est présent avec force dans la wilaya qui constitue un pôle sportif par excellence». Néanmoins, poursuit le ministre, la wilaya souffre d'un grand déficit en ce genre d'infrastructures, notamment les piscines, car elle en dispose seulement de 3 ou 4, ce qui impacte négativement les jeunes de la région, particulièrement pendant la saison estivale. A ce titre, il a appelé le secteur privé à investir dans la réalisation des structures sportives et juvéniles en vue de remédier à ce déficit, ajoutant que «47 projets inscrits dans la wilaya ont été reportés sine die en raison de la situation financière». Concernant la possibilité du retour de la sélection nationale de football au stade

Mustapha-Tchaker, le ministre a précisé que la sélection se déplaçait à travers les différentes wilayas du pays qui comprend des stades aménagés. Tout en n'écarter pas cette possibilité, le ministre a assuré que «l'équipe y jouera, si toutes les conditions réglementaires et techniques indispensables venaient à être réunies», car l'important, a-t-il ajouté, est de concrétiser des résultats positifs. Le premier responsable du secteur a fait savoir qu'il avait abordé ce sujet avec les responsables de la Fédération algérienne de football (FAF) et qu'il les avait sollicités à faire en sorte que l'équipe nationale s'habitue à sortir dans les différents stades nationaux qui disposent de toutes les conditions requises. En ce qui concerne la situation du stade Mustapha-Tchaker, le ministre a indiqué qu'il «est prêt et qu'il ne reste que certaines retouches légères à réaliser en coordination avec les responsables locaux», se félicitant de la qualité de sa pelouse qui «a renoué avec son état naturel grâce à la prise en charge quotidienne des responsables». Il a révélé, en outre, lors de sa visite au stade, un soutien financier octroyé par son département ministériel dans le but de parachever ces travaux qui donneront «une valeur ajoutée à ce stade à portée sportive et émotionnelle pour les Algériens». Quant à la participation de l'Algérie aux Jeux méditerranéens (JM) en Espagne dans les jours à venir, Hattab a fait savoir que «les compétitions internationales requièrent des préparations permanentes et nous avons investi dans l'élément humain et avons une jeunesse disposée et prête à remporter un bon classement». Néanmoins, «cette année a été exceptionnelle et n'a pas vu des préparations en adéquation



avec les ambitions de nos athlètes», a-t-il ajouté, indiquant que tout athlète participant aux compétitions internationales sera obligé dorénavant à réaliser un bon résultat en contrepartie des conditions favorables qui lui seront réunies pour une bonne préparation. Il a salué, entre autres, les résultats satisfaisants réalisés régulièrement par certains sports comme la boxe, le judo et l'athlétisme. Le ministre a souligné que les préparations aux Jeux méditerranéens d'Oran en 2021 commencent dès maintenant, soit au niveau de la participation, des moyens, de l'organisation ou de la compétition, et ce, pour honorer l'Algérie lors de cet événement sportif international. Pour ce qui est de l'absence de la sélection nationale du football pour le Mondial de

Russie, Hattab a indiqué que «la sélection aurait pu réaliser de bons résultats car le potentiel et l'enthousiasme étaient là». Répondant à une question relative au problème de gestion du Club hippique et du site de réalisation de l'Ecole nationale d'équitation à Tiaret ainsi que à l'appel des responsables du club hippique à Blida à sa réalisation dans leur wilaya (Blida), le ministre a fait savoir qu'il y a des différends locaux, le dossier est ouvert et le ministère œuvre à le régler», indiquant que son département ministériel examinera toutes les propositions rationnelles et œuvrera à l'application de ce qui entre dans l'intérêt général avec la préservation de cette activité ancienne dans la wilaya.



Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
17°/28°	18°/28°	14°/31°	25°/38°	24°/37°

Horaires des prières

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
03:38	12:50	16:41	20:14	21:54

TVA sur l'automobile

L'article 6 du PLFC 2018 supprimé

Le controversé article 6 du projet de loi de finances complémentaire pour 2018 a été supprimé par la commission des finances de l'APN lors de sa réunion ce mercredi 20 juin.

Neuuf amendements ont été présentés concernant cet article par le MSP, le PT, le RND et Adala. Ces trois derniers partis ont proposé la suppression pure et simple de l'article 6, alors que le MSP a présenté d'autres solutions, selon nos sources. Le FLN n'a pas présenté d'amendement, mais il a donné son aval pour la suppression de cet article, qui a été rejeté par la majorité des députés de l'APN. Cet article prévoyait le rétablissement de la TVA (19%) sur les véhicules assemblés en Algérie. «Les exonérations de la TVA accordées en vertu des dispositions de l'article 61 de la loi de finances complémentaire pour 2009 et de l'article 18-2 de la loi N° 16-09 du 03 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, au titre de la commercialisation des véhicules fabriqués localement, cesseront de produire leurs effets à compter de la promulgation de la présente loi».

T.M.



7^e séminaire international de l'OPEP à Vienne
Intenses activités de Mustapha Guitouni



Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, participe depuis hier à Vienne aux travaux du 7^e Séminaire international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie. Étale sur deux jours, le 7^e séminaire international de l'OPEP, figure parmi les plus importants forums mondiaux d'experts dans le domaine de l'énergie. A cette occasion, les ministres des pays membres de l'OPEP et des pays producteurs non membres de l'OPEP se réunissent mercredi et jeudi avec de hauts responsables d'entreprises et d'organisations internationales, ainsi qu'avec des scientifiques et des experts en énergie. Guitouni interviendra, ce jeudi, autour du thème : «Les investissements dans l'industrie pétrolière». Il évoquera, notamment les efforts soutenus de l'Algérie afin de stabiliser les marchés pétroliers à l'appui d'une écono-

mie mondiale saine, et ce, en coopération avec les pays OPEP et non-OPEP, en privilégiant le dialogue avec les parties prenantes du monde entier. Il y a lieu de noter à ce propos, le concours décisif du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a rendu possible l'historique accord d'Alger du 28 septembre 2016 et dont a découlé la réussite de tout le processus actuel. En marge des travaux, Guitouni a rencontré son homologue sud-africain, Jeff Radebe, avec lequel il a discuté sur les relations bilatérales, notamment dans le domaine énergétique. Les deux ministres ont également évoqué les moyens de développer des partenariats avantageux et d'intensifier les concertations en vue de concrétiser ensemble des projets créateurs de richesses. Des projets dans lesquels les génies algériens et sud-africains pourront se conjuguer autour de projets struc-

turants à réaliser dans les deux pays, mais aussi dans le continent africain.

Guitouni a également eu des entretiens avec le ministre congolais des Hydrocarbures, Jean Marc Thystere Tchicaya, ainsi qu'avec le PDG de la compagnie libyenne des hydrocarbures, «National Oil Corporation», Mustapha Sanalla. Les parties ont abordé les opportunités d'affaires, en particulier dans le domaine des hydrocarbures, ainsi que les aspects liés à la formation et à l'échange d'expérience et de savoir-faire. Par ailleurs, Guitouni participe également aujourd'hui à la 9^e réunion du Comité conjoint de monitoring OPEP et non-OPEP (JMMC) à Vienne. Guitouni participe également, dans la capitale autrichienne, à la 174^e Conférence ministérielle de l'OPEP, à la 4^e réunion ministérielle des pays OPEP et non-OPEP.

D. B.

• Le tribunal de Sidi M'hamed se prononce sur l'affaire de la cocaïne

Le pôle pénal du tribunal de Sidi M'hamed à Alger s'est prononcé, ce mercredi, sur le sort des 6 mis en cause dans l'affaire de la cocaïne saisie au port d'Oran. M^e Chaieb Sadek, avocat des accusés, dont l'accusé principal dans l'affaire des 7 quintaux de cocaïne saisi au port d'Oran, Kamel Chikhi, a indiqué, mardi, que le pôle pénal du tribunal de Sidi M'hamed avait programmé pour statuer sur le recours en appel introduit par la défense. Pour l'avocat, la procédure vise à permettre aux accusés d'être maintenus sous poursuite judiciaire tout en bénéficiant d'une remise en liberté. M^e Chaieb a indiqué également que les prévenus sont poursuivis pour constitution, organisation et financement d'un gang criminel ainsi que pour blanchiment d'argent. En outre, il a souligné que les juges de la chambre d'accusation écoutent le plaidoyer de la défense des accusés ainsi que le représentant du ministère public, dont les avocats réclameraient la remise en liberté de leurs clients conformément aux dispositions de l'article 123 du code de procédures pénales. L'avocat a fait savoir aussi que son mandant, en l'occurrence Kamel Chikhi, ainsi que les autres prévenus avaient déclaré que l'importation de la viande surgelée était effectuée de manière légale et selon les procédures en vigueur à l'échelle mondiale. Ce qui devrait les dédouaner de la responsabilité de la cocaïne enfouie dans les conteneurs contenant de la viande surgelée. Selon notre interlocuteur, Kamel Chikhi a indiqué au juge d'instruction que les 701 kg de la cocaïne saisie devraient appartenir à un réseau international de trafic de drogue et qui auraient voulu les transiter parmi la cargaison de la viande importée de l'Amérique latine, et précisément du Brésil.

Azerbaïdjan

Le ministre de la Justice en visite au centre de service ASAN à Baku

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, s'est rendu, hier, au premier jour de sa visite à Baku, au centre de service ASAN relevant de la présidence de la République d'Azerbaïdjan, a indiqué un communiqué du ministère. Au cours de cette visite, Louh a reçu des explications détaillées sur l'ensemble des services modernes assurées par le centre ASAN qui relie plus de 37 départements ministériels, notamment le secteur de la Justice. A rappeler que le ministre de la

Justice effectue une visite de 4 jours à la République d'Azerbaïdjan accompagné d'une importante délégation, sur invitation de son homologue azerbaïdjanais, Fikrat Mammadov dans le cadre des visites de concertation mutuelle entre les deux pays depuis la dernière visite effectuée par Mammadov en Algérie en avril 2017 laquelle a été sanctionnée par la signature d'un mémorandum d'entente en matière de coopération entre les ministères de la Justice des deux pays.



Les Etats-Unis se retirent du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU

Les Etats-Unis se sont retirés du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, a annoncé, ce mardi, l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Nikki Haley, en qualifiant cette institution de «cloaque de partis pris politiques». «Nous prenons cette mesure parce que notre engagement ne nous permet pas de continuer à faire partie d'une organisation hypo-

crite et servant ses propres intérêts, qui fait des Droits de l'Homme un sujet de moquerie», a-t-elle ajouté. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres «aurait préféré que les Etats-Unis restent au Conseil des Droits de l'Homme», a déclaré son porte-parole après l'annonce du retrait de Washington de cet organe des Nations unies basé à Genève.

Ce dernier «joue un rôle très important dans la promotion et la protection des Droits de l'Homme dans le monde», a ajouté Stéphane Dujarric dans un communiqué.

Cette décision «va mettre le pays en marge des initiatives mondiales cruciales pour défendre les Droits de l'Homme», a pour sa part déploré l'ONG Human Rights Watch.